

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Dépts limitrophes, un an... 6 fr.
A autres départements, un an... 6 50
Etranger, un an... 8 fr.
Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de Ville, 63

LYON

Les Annonces sont reçues :

A LYON :
AU BUREAU DU JOURNAL
A VIENNE :
A notre Bureau, 8, place du Palais

LA FANNY

Comme par hasard, le soleil, cet astre qui fait si mal les choses depuis quelques années et qui prend un malin plaisir à ne point paraître à son heure, mauvais artiste qui rate son entrée en scène, le soleil, disons-nous, avait daigné glisser subrepticement un ou deux de ses mandataires rayons entre les nuages épais pour éclairer d'un rayonnement chaud Pâques fleuries, Pâques printemps, Pâques fête et joie, Pâques sportif.

Car Pâques a cette faveur d'assister chaque année, à la première sortie de nos bicyclistes, de nos automobilistes et de faciliter les excursions à la campagne parmi les frondaisons nouvelles et les mousses reverdies. Il inaugure la saison sportive, il ouvre les vélodromes, il remet du « ventre » aux talons de nos pédaleurs, il émonstille, ranime et réveille l'amour... cet autre sport !

L'an 1900 lyonnais aura l'heur d'avoir eu pour Pâques une manifestation locale que nous ne pouvons point passer sous silence et qu'il importe de signaler ; nous avons nommé le concours de boules organisé par notre confrère, Le Progrès.

Vous connaissez les mystères de la quadrette ; ils ne sont point compliqués et l'entraînement du joueur de boules n'est pas si subtil que nous tous ne puissions un jour ou l'autre descendre dans l'arène et prendre nos boules en mains.

Pourquoi Lyon professe-t-il à l'égard de la boule cette sympathie extraordinaire, il nous serait difficile de le dire. C'est une passion qui nous vient de l'Isère, notre département voisin, passion passant à l'état chronique. Au fond, voyez-vous, il n'y a à cela rien d'extraordinaire ; seulement un peu de philosophie est ici nécessaire. Le soyeux, né malin (puisque Lyonnais...) et le canut né misérable, se dirent un jour qu'il fallait trouver une commune distraction pour faire, le dimanche, les liens de solidarité humanitaire, plus étroits entre patrons et ouvriers. Un homme, du nom de Boulot, eut donc l'idée géniale de créer hebdomadairement des diners,

agapes fraternelles où vinrent frayer les pantalons gentlemen et les pantalons canusiens. Cet homme, incontinent, transformé en yankee par ses compatriotes, fut baptisé Boulot-man, l'homme du « boulot » puis boulomane, par dérivatif et par assimilation du nom et de la chose. Ces repas prirent bientôt des allures pantagruéliques. Commencés à une heure de relevée, ils ne se terminaient guère avant cinq ou six heures du soir. C'était, à coup sûr, un peu long : des indigestions en furent le témoignage. L'amphytrion résolut de faire de son « boulot » deux coups et il en inventa par surcroît un troisième. Le coup du milieu, si cher à nos compatriotes, était créé. Mais que faire entre les petits pois à l'anglaise et les canelons rôtis, si non prendre un peu d'exercice. De cette donnée au jeu — noble — des boules il n'y avait qu'un pas : il fut franchi. M. Boulot fut élevé sur le pavois.

Sur ces entrefaites, M. Boulot, lassé de la vie de patachon qu'il menait, se maria. Il épousa Mme Fanny, une noble héritière du quartier aristocratique autant que rude du Gourguillon. Elle était même, dit l'histoire locale, académicienne. Mais l'usage des palmes vertes n'implique pas forcément la vertu. Fanny fut une dévergondée ; on l'appela, dans les salons du Tonkin et des Charpennes : la belle dégraffée, la pschutteuse Fanny. Elle ne s'effraya pas de ce titre et résolut de le mériter. Point jalouse, mais un peu... comment dirions-nous... « collante », suivant en cela les préceptes de l'adjoint qui la maria, elle ne voulut jamais quitter son mari d'une semelle, et alla en sa compagnie, aux banquets du dimanche. Plusieurs fois, se mêlant aux joueurs, on la vit prendre les boules et faire des points étonnants. Or, le joueur est d'humeur guillerette, il aime la gaudriole et a l'âme gauloise, il le fit souventes fois voir à Mme Fanny Boulomane.

Lassée cependant de quelques savantes assiduités qui lui firent des bleus aux hanches, des rougeurs derrière les oreilles, sans vergogne Fanny eut un jour, le geste superbe de dédain, correspondant chez la femme à celui qu'inventa l'artilleur et qui consiste à dire un énergique digué li qué vingue en brandissant le pouce au dessus du genou fermé.

De ce temps-là, les dames avaient des dessous moins com-

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

pliqués que de nos jours et il advint que Fanny en faisant preuve d'une héroïque défense, fit une concurrence déloyale à la lune. Le joueur qui essayait cette défaite morale, voulut incontinent une revanche. Son geste fut rapide, il fut galant jusqu'au bout en... Bref la Fanny fut inventée.

Il était nécessaire d'expliquer l'origine de cette figure essentielle de nos bouledromes. Ce n'est pas très sportif, si vous voulez, mais une fois n'est pas coutume et il est bon quelquefois, de s'instruire des choses les plus simples !

THÉO-DUREUIL.

HIPPISME



LETTRE HIPPIQUE

Les Courses militaires

Les deux circulaires ministérielles qui ont trait aux sports extérieurs dont on a donné le texte dans le numéro de mars, m'ont engagé à rechercher tous les documents officiels susceptibles de donner une idée de la place que ces questions tiennent dans les préoccupations de la rue Saint-Dominique, où elles ont traversé, jusqu'à ce jour, des phases singulières.

Les courses de Saumur, créées en 1850, ont été considérées comme le commencement classique de l'enseignement équestre du carrousel.

En 1864, les officiers de l'armée sont autorisés à prendre part avec leurs chevaux d'armes, à un steeple-chase couru sur différents hippodromes et pour lequel l'administration des Haras offre, en prix, un objet d'art de la valeur de 1.200 francs.

En 1868, il est interdit formellement aux officiers de prendre part aux courses avec leurs chevaux d'armes. « Les courses militaires, disait la circulaire, n'ayant produit, depuis leur création, aucun résultat au point de vue de l'amélioration de l'instruction équestre des officiers, ont été définitivement abandonnées ».

Après la guerre, grâce à l'initiative du commandant de Lignières, écuyer en chef de l'Ecole de la cavalerie, la fougue de la jeunesse se reporta sur tous les champs de courses. Les officiers reparurent sur les hippodromes dont l'entrée leur avait été interdite.

Le champ de course de Verrières est inauguré à Saumur, en 1877.

Le 1^{er} septembre 1880, sur l'initiative de M. le général de division, marquis de Gallifet, commandant le 9^e corps d'armée, président du Comité de cavalerie paraît un règlement sur les courses. Il y est dit : « L'intérêt qui s'attache à développer dans l'armée le goût du cheval, la hardiesse et l'habileté du cavalier, engage à donner aux exercices équestres tous les encouragements compatibles avec les nécessités du service.

« L'un des plus fructueux est l'autorisation donnée à un certain nombre d'officiers et de sous-officiers de participer à des concours et courses de chevaux. Mais les épreuves publiques doivent être soumises, pour les militaires, à une réglementation qu'il a paru nécessaire de rappeler et compléter, particulièrement en ce qui concerne le steeple chase, dont le règlement a été arrêté après avis du comité de cavalerie ».

Si l'on continue à feuilleter le *Journal militaire Officiel* on y trouve :

Une note ministérielle du 27 mars 1884, invitant les colonels à n'accorder l'autorisation qu'aux militaires détenteurs de bonnes montures ;

Circulaire du 16 février 1886, du général Boulanger, rappelant qu'une circulaire du 24 novembre 1874 avait prescrit d'organi-

ser, dans les corps de troupe de cavalerie, des courses avec obstacles naturels et des rallye-paper et de faciliter aux officiers les moyens de suivre les chasses à courre là où elles sont encore en usage ; mais que des abus s'étant produits sous le rapport du trop grand nombre de chevaux détournés du service, il importe de faire disparaître ces exagérations ;

Note ministérielle du 23 février 1887, faisant connaître que les officiers montant, en tenue bourgeoise, des chevaux non inscrits sur les contrôles de l'Etat, n'ont besoin d'aucune autorisation, pour prendre part aux concours hippiques. Il suffit que leur qualité d'officier ne figure sur aucun programme, ni compte rendu officiel ;

Note du 22 juin 1888, expliquant une lettre collective (non insérée) du 26 février 1886, aux termes de laquelle les chevaux d'armes des officiers devront, pour être autorisés à prendre part aux courses d'officiers, figurer sur les contrôles depuis six mois au moins. Cette note ajoute que le règlement du 1^{er} septembre 1880 est toujours en vigueur ;

Note du 31 juillet 1888 interdisant aux officiers d'accepter la présidence d'une société civile de course, sans l'autorisation expresse du Ministre de la guerre. Cette note est motivée par les inconvénients que pourrait présenter le cumul d'un commandement avec une situation de cette nature ;

Le règlement du 29 décembre 1890, sur les courses militaires, remplace celui du 1^{er} septembre 1886 ; mais il n'y est pas question de concours hippiques civils. Toutefois, il prévoit le cas des courses internationales, autorisées par le Ministre, des courses d'officiers inscrites aux programmes de la Société des steeple-chases ou de la Société d'encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang, pour chevaux appartenant à des officiers. Ce règlement crée une série de steeple-chases militaires (4^e série) pour les sous-officiers. Il réserve les trois autres séries pour les officiers, exclusivement ;

La note du 9 mars 1891, autorise les chefs de corps à accorder ou refuser, aux officiers ou sous-officiers sous leurs ordres, la faculté de prendre part aux courses militaires ;

Nouveau règlement du 8 février 1892, longuement motivé dans une circulaire du 11 février, qui abroge toutes les dispositions antérieures. Ce document supprime les prix en argent et ne permet d'engager les chevaux inscrits sur les contrôles de l'armée, que pour les courses militaires. Il modifie les séries de steeple-chases militaires qu'il ramène au nombre de trois, la 3^e étant réservée aux sous-officiers ;

Circulaire du 1^{er} février 1894, par laquelle le général Zurlinden rappelle que toutes les autorisations de monter en courses accordées aux officiers et aux sous-officiers doivent lui être notifiées ;

Nouvelles décisions à propos des frais de déplacement des commissaires militaires et de la preuve de l'origine de demi-sang des chevaux provenant des remotes de l'Etat ;

Décision ministérielle du 10 janvier 1896, contenant une addition au règlement du 8 février 1892, par la création d'un steeple-chase militaire hors série en tenue militaire, avec prix sous forme d'objets d'art, d'une valeur de 5,000 fr., de 2,000 fr. et de 1,000 fr. et chevaux d'officier.

Enfin, à la date du 2 avril, M. le ministre de la guerre a décidé que, dorénavant, les règles suivantes seraient adoptées :

1^o Les officiers ne pourront prendre part qu'à des courses militaires, à des courses de gentlemen et aux concours hippiques.

3^o Ils seront toujours en tenue militaire.

3^o Ils ne participeront jamais aux courses et épreuves comportant exclusivement des prix en argent.

4^o Ils pourront monter des chevaux non inscrits sur les contrôles de l'armée, lorsque ces courses ou épreuves le comporteront.

En conséquence, toute disposition contraire à ces principes est abrogée dans la circulaire du 4 juillet 1880, le règlement sur les courses militaires du 8 février 1892 et la lettre du 21 février 1892 faisant envoi de ce règlement.

Quoique l'on dise et fasse, on partagera toujours l'opinion de l'auteur de *La Cavalerie française* : « Le but des courses militaires est l'amélioration du cavalier militaire et même l'amélioration du militaire au point de vue moral de son caractère ».

Cela constaté, on ne saurait trop se féliciter de la détente qui vient de se produire, que l'on doit attribuer à l'intervention d'un général que la confiance du ministre de la guerre a porté à la tête du Comité consultatif de la cavalerie.

Cap. H. CHOPPIN.

EQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

Drag du dimanche 8 avril.

Le rendez-vous était donné au fort de la Vitriolerie. La violente averse qui est tombée à une heure a fait craindre, un moment, que le drag ne pût avoir lieu ; mais, heureusement, le temps n'a pas tardé à devenir meilleur et l'on s'est trouvé nombreux au point de départ, où nous avons remarqué :

Colonel de Pontac, commandant de la Rochère, lieutenant et Mme de Bournat, M. et Mme Paul Dugas, MM. de la Perrière, Tramoy, de Valence, E. Cottin, Schulz, Ecker, de Chabannes, P. Tresca, capitaines de Fadate, de Gissac, lieutenants de Bridieu, Legendre, du Fau, de Laduye, de Charron, Finet, Gayet, etc.

La chasse suit les bords du Rhône, en faisant de nombreux circuits à travers les saulées qui s'étendent jusqu'à St-Fons.

Un premier défaut est relevé rapidement et les chiens repartent de nouveau, derrière les usines de St-Gobain, pour conduire la chasse jusqu'à Feyzin, où un second défaut permet aux cavaliers et aux chevaux de prendre quelques minutes de repos.

Le retour a eu lieu à St-Fons.

Les honneurs : Mme Edouard de Vaugelas.

Maître d'équipage : M. V. Billioud.

Fox-Hunting du lundi 16 avril

Malgré le temps si menaçant au moment du départ, le meet s'est trouvé des plus nombreux lundi dernier, à 2 heures, au pont de Jonage, où se courait le Drag d'honneur du Jockey-Club.

Malheureusement une petite pluie fine s'est mise à tomber dès l'heure du rendez-vous et n'a cessé qu'à la fin de la réunion.

Les chiens, découplés dans les landes qui s'étendent au pied du village, ont mené la chasse à travers les communaux et les îles de Jonage ; le terrain était excellent, aussi, c'est à une allure de steeple, qu'ont été courus les douze kilomètres du parcours.

Le renard lâché assez loin devant les chiens, s'est fait chasser pendant une bonne demi-heure dans la grande plaine qui s'étend entre le canal et le Rhône. Serré de près par la meute et sur le point d'être pris, il saute dans le canal et essaye vainement de le traverser à la nage. Au bout de quelques instants il est pris par les chiens, meilleurs et plus rapides nageurs que lui.

Etaient en selle à l'hallali : général de Beauchesne ; colonels de Montenon, de Pontac, de Mas Latrie, de la Gislais ; commandants de la Rochère et Desprez ; capitaines de Gissac, de Lafond, de Fadate ; lieutenant et Mme de Bridière, lieutenant et Mme de Montlivaut ; MM. de Chabannes, Aynard, Damour, de la Perrière, Chavériat, G. Rondot, Poncet, de Vaugelas, Ruffier, Schulz, Lignard, Duplan ; lieutenants de Cordon, Peillon, des Courtils, Finet Gayet, de Gourdon, de Laduye etc. etc.

Les honneurs à Mme de Pontac. — Maître d'équipage, V. Billioud.

Un lunch, gracieusement offert par le Jockey-Club, a été servi à l'arrivée.

Reconnu parmi la nombreuse et brillante assistance qui se pressait autour du buffet :

Mme de Beauchesne, Mme et Mlles de Pontac, Mme de la Gislais, Mme Félines, M. Mme et Mlles P. Tresca. M. et Mme Gaston Balmont, Mme A. Damour, M. et Mlles Peillon ; M. et Mlle Gourd, M. et Mlle de Barrin, Mme et Mlles Kimmerling, M. et Mlle de Vaugelas, MM. Louis et Joseph Tresca, Mmes Robert Bouchet et Edmond de Vaugelas, Mme Poncet, Mme de la Perrière, M. et Mme Palluat de Besset etc., etc.

Dimanche 22 avril, rendez-vous au Riding, à 9 h. 1/2. — Retour au Stand.

Hier, a eu lieu, à la cathédrale Saint-Jean, à 11 heures, le mariage de M. Cyrille-Edouard Cottin, l'aimable sportsman, si connu à Lyon, membre de la Société des drags, commissaire de la Société des Courses de Lyon, membre du comité de la Société des concours hippiques, avec Mlle Adda Pourras.

Aux félicitations de la nombreuse assistance conviée à cette cérémonie, *Lyon-Sport* est heureux de joindre les siennes et de présenter aux jeunes époux ses vœux des plus sincères.

Société des Concours Hippiques du Rhône et du Sud-Est.

Secrétariat : 24, rue Tronchet, Lyon.

Comité et Bureau :

Président : M. Albert Joannard.

Vice-présidents : M. le comte de Chabannes, M. Jean Buffaud.

Trésorier : M. Charles Guérin.

Secrétaire : M. le commandant Rivoire.

Secrétaire adjoint : M. Pierre Sauzel.

Commissaires : MM. Léonce Baboin, comte Costa de Beauregard, comte Palluat de Besset, Francisque Bonnet, Edouard Cottin, Paul Chabaud, Cochef, Paul Dugas, Alfred Durlinge, Raphaël Groboz, Léon Marrel, de Monicault, Joseph Poidebard, de Soras, R. de Veyssière.

Commissaire militaire : M. le commandant d'Urbal, chef d'Etat-major de la 6^e division de cavalerie.

Commissaire militaires adjoint : M. le commandant claret, chef d'escadron au 2^e Dragons.

CONCOURS HIPPIQUE DE LYON

Il faut espérer que, cette fois, le temps se départira de ses habitudes et daignera ne pas se montrer sous les sombres couleurs devenues quelque peu de pragmatique les années précédentes. Les belles journées qui semblent nous promettre enfin un printemps venu à son heure, favoriseront donc la grande semaine qui s'ouvre demain.

Les inscriptions sont nombreuses dans les chevaux de classe. Pour le trot, la qualité tend à remplacer la quantité, tout enfin contribue à augmenter l'éclat de la réunion dont voici le programme, jour par jour :

Premier jour. — Dimanche 22 avril. — De 7 h. à 9 h. Arrivée des chevaux de classes du Concours. — A 9 h. 1/2. Examen des chevaux par les Commissions d'admission. — A 2 heures. *Prix internationaux*, 2^e division, 3^e, 2^e et 1^{re} catégories. — A 2 h. 1/2. *Courses au trot*, 1^{re} division. — A 3 h. *Sauts d'obstacles* (militaires). *Prix d'Essai*, 2^e catégorie. — A 3 h. 1/2. *Sauts d'obstacles* (militaires). *Prix d'Essai*, 1^{re} catégorie.

Deuxième jour. — Lundi, 23 avril. — A 9 heures. Prix spéciaux. 1^{re} section : 2^e catégorie : Poulains et pouliches de 3 ans sans dressage complet, présentés attelés. — A 10 heures. *Prix spéciaux*, 1^{re} section : 1^{re} catégorie : Poulains et pouliches de 3 ans sans dressage complet, présentés attelés. — A 2 heures. *Prix internationaux*, 2^e division, 4^e catégorie. — A 2 h. 1/2. *Sauts d'obstacles* (gentlemen), *Prix d'Essai*. —

A 3 heures. *Sauts d'obstacles* (militaires), *Prix de la Région*, 1^{re} catégorie.

Troisième jour. — *Mardi, 24 avril.* — A 9 heures. Chevaux attelés seuls, 3^e classe, division unique. — A 10 heures. Chevaux attelés seuls, 2^e classe, division unique. — A 2 h. 1/2. *Courses au trot*, 2^e division. — A 3 heures, *Sauts d'obstacles* (gentlemen), *Prix du Rhône*. — A 3 h. 1/2. *Sauts d'obstacles* (militaires), *Prix de la Région*, 2^e catégorie.

Quatrième jour. — *Mercredi, 25 avril.* — A 9 h. 1/2. Chevaux attelés seuls, 1^{re} classe, division unique. — A 2 heures. Primes d'appareillement, 3^e classe, division unique. — A 2 h. 1/2. *Prix internationaux*, 1^{re} division, 3^e et 2^e catégories. — A 3 heures, *Sauts d'obstacles* (militaires), *Prix des Unifomes*.

Cinquième jour. — *Jeudi, 26 avril.* — A 9 heures. *Prix spéciaux*, 2^e section; 2^e catégorie: poulains et pouliches de 3 ans sans dressage complet, présentés montés. — A 10 heures. *Prix spéciaux*, 2^e section: 1^{re} catégorie: poulains et pouliches de 3 ans sans dressage complet, présentés montés. — A 1 h. 3/4. Présentation de jeunes chevaux de la 6^e division de cavalerie. — A 3 heures. Présentation des chevaux de selle du concours. — A 3 heures 1/2. *Sauts d'obstacles*. *Prix des Drags*. — A 4 heures. *Sauts d'obstacles*. *Omnium*.

Sixième jour. — *Vendredi, 27 avril.* — A 9 heures. Chevaux de selle, 4^e classe, 2^e catégorie. — A 10 h. 1/2. Primes d'appareillement, 2^e classe. Division unique. — A 2 heures. Primes d'appareillement, 1^{re} classe. Division unique. — A 2 h. 1/2. *Prix internationaux*, 1^{re} division, 4^e catégorie. — A 3 heures. *Prix internationaux*, 1^{re} division, 1^{re} catégorie. — A 3 h. 1/2. *Sauts d'obstacles*. *Prix des Ecoles*. — A 4 h. *Sauts d'obstacles* (gentlemen). *Prix des Dames*.

Septième jour. — *Samedi, 28 avril.* — A 9 heures. Chevaux de selle, 4^e classe, 1^{re} catégorie. — A 11 heures. *Prix d'Honneur*. Au plus beau lot de chevaux appartenant au propriétaire-éleveur. — A 2 h. 1/2. *Prix d'Honneur*. Chevaux de selle (Saut de la haie). — A 3 heures. *Prix d'Honneur*. Chevaux primés attelés en paire. — A 3 g. 1/4. *Sauts d'obstacles* (gentlemen). *Prix couplés*. — A 4 heures. *Sauts d'obstacles* (militaires). *Prix couplés par quatre*.

Huitième jour. — *Dimanche, 29 avril.* — A 9 heures. *Prix des Ecoles de dressage*. Visite des écuries. — A 10 h. Défilé des chevaux devant le jury. — A 11 heures. *Prix internationaux*, 3^e division, 3^e catégorie. — A 1 h. 1/2. *Prix internationaux*, 3^e division, 2^e catégorie. — A 2 heures. *Prix internationaux*, 3^e division, 1^{re} catégorie. — A 2 h. 1/4. *Sauts d'obstacles* (gentlemen). *Grand prix de la Coupe*. — A 3 h. 1/4. *Sauts d'obstacles* (militaires). *Grand prix de Lyon*. — A 4 h. 1/2. Défilé de tous les chevaux de selle primés et ayant remporté des prix aux concours d'obstacles.

Ce défilé est obligatoire.

LES COURSES

Courses d'Hyères.

RÉSULTATS.

PREMIÈRE JOURNÉE. — *Dimanche, 15 avril*

Prix de la Société des Courses, 3,000 fr., 2,400 m. environ; 3 partants. — 1. Martial, à M. de David-Beauregard (Emery); 2. Takis, à M. de David-Beauregard (Tordrea); 3. Marionnette, à M. Camoin (Germain).

Prix de la Société Sportive d'Encouragement (prix spécial), 2,000 fr., 2,000 m.; 7 inscrits, 5 partants. — 1. Pensez-y, à M. G. Arnaud (Carter); 2. Kaolin, à M. Mourgue d'Algue (Jordan); 3. Maitresse, à M. de David-Beauregard (Emery). Non placés: Tek-Tek et Marmouset.

Prix du Gouvernement de la République (non classé),

1.000 fr., 2,500 m. — Walk-over: Marjolaine, à M. de David-Beauregard (Emery).

Prix du Comité des Fêtes et de la Société (courses de haies). 1.000 fr., 3,000 m. — 1. Parthenay, m. b., à M. le docteur Maunier (Fuller); 2. Assyrie, à M. Zafiropoulo (Delolme); 3. Patience, à M. Ph. Sanlaville (H. Galy). Non placé: Sonneur.

Prix Madrigal (au trot attelé), 500 fr. 3.600 m. — 1. Poirrette, à M. Ulysse (Ulysse); 2. Dan, à M. Rizard (Boyer); 3. Major's Fancy, à M. Maunier (Juan).

Résultats du Pari Mutuel. — Première course: Remboursé. Deuxième course: Pensez-y, gagnant, 24,50, placé, 8,50; Kaolin, placé, 11. Troisième course: Walk-Over. Quatrième course: Partenay, gagnant, 14; placé, 7; Assyrie, placé, 8. Cinquième course: Poirrette, gagnant, 8.

DEUXIÈME JOURNÉE — *Lundi, 16 avril.*

Prix de la Société d'Encouragement (troisième série), 3,000 francs, 2,000 mètres; 1. Takis, à M. de David-Beauregard (Emery); 2. Martial, à M. de David-Beauregard (Tordred).

Prix de la villa d'Hyères (handicap), 3,000 francs, 2,500 mètres — 1. Marius, à M. de David-Beauregard (H. Galy); 2. Pensez-y, à M. Arnaud (A. Carter); 3. Marjolaine, à M. de David-Beauregard (Tordred). Non placé: Maitresse, Marionnette, Paquet, ce dernier se dérobant au dernier tour de piste.

Prix du Chemin de fer et de la Société (à réclamer), 1,500 francs, 1,500 mètres; 1. Viseur (2.000), à M. Canaple (Emery); 2. Frimousse (1.000), à M. le docteur Maunier (Fuller). Non placés: Dona Sol, Marie Stuart.

Prix de la Société des Steeple-Chases (6^e série), 2,600 francs 3.400 mètres. 1. Rougeur, à M. Sanlaville (H. Galy); 2. Oncle-Jean, à M. Zafiropoulo (Delolme); 3. Facétie, à M. Lanne (Boyer).

Prix du Conseil Général (au trot attelé), 500 francs, 2,200 mètres; 1. Corsaire, à M. Jacon (Royan); 2. Névrose, à M. Franco (Franco).

Résultats du Pari Mutuel. Première course: Ecurie Beauregard, gagnant, 5 fr. 50; deuxième course: Ecurie Beauregard, gagnant, 7; Marius, placé, 7, 50; Pensez-y, placé, 6, 50; troisième course: Viseur, gagnant, 9, 50; Viseur, placé, 6, 50; Frimousse, placé, 7, 50; quatrième course: Rougeur, gagnant, 7; cinquième course: Corsaire, gagnant, 6.

Courses de Carpentras.

Résultats:

Prix de la Société d'encouragement (arabes purs). — 3^e catégorie, 2,000 fr.: 1. Sinaï, à M. Henri de Fournos.

Prix du Chemin de fer (international). — Trot attelé, 1,000 fr. 1. Mignonne, à M. Maunier; 2. Nicanor, à M. Creissard; 3. Loumont, à M. A. Pagès.

Prix de la Société sportive d'Encouragement. — 2,000 fr.: 1. Galoubet, à M. Canaple; 2. Dammarie, à M. R. Audier.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France (6^e série). — 2,600 fr.; 1. Algodor, à M. Sanlaville; 2. Exquise, à M. Damoy-Picon.

Prix de la Société des Steeple-chases de France. — Steeple-chase militaire. 2^e série. Un objet d'art d'une valeur de 800 fr.; 1. Alderman à M. de Saint-Aulaire, lieutenant au 17^e dragons, à Carcassonne.

Histoire du Cheval dans l'Antiquité et son rôle dans la civilisation, par C. Chomel, vétérinaire en premier, officier d'Académie, chevalier du Mérite agricole, membre de plusieurs Sociétés savantes. En vente chez Ad. Legoupy, éditeur, 5, boulevard de la Madeleine; à la *Revue Hippique*, 17, rue Joubert, à Lyon-Sport et chez les principaux libraires. Prix: 6 fr.

L'Histoire du Cheval dans l'Antiquité, écrite par un écrivain militaire bien connu, est une œuvre d'érudition qui

constitue un véritable monument à la gloire du cheval. C'est aussi une magnifique introduction à l'*Histoire de la Cavalerie*. L'auteur envisage plus spécialement le rôle du cheval dans les civilisations de l'antiquité. Les chapitres se rapportent à l'Inde, la Perse, la Chine, l'Assyrie et la Chaldée, la Judée, l'Égypte, la Grèce et Rome. Le cheval est figuré en histoire, en science, en art, en religion, et tout dans la vie des anciens peuples paraît se rapporter au souvenir du poétique et merveilleux animal. Il est l'agrément de la paix, l'instrument des guerres, l'élément indispensable de toute découverte, de tout progrès. La conclusion de ce brillant ouvrage est que le cheval donne à toute nation (empire, royauté, république ou aristocratie) des conditions de force et de grandeur. Il a pour le lecteur ce double intérêt d'instruire et de satisfaire, tout en célébrant un passé glorieux afin de mieux préparer l'avenir.

AVIS AUX SPORTSMEN

Nous avons l'avantage de signaler à nos lecteurs et surtout à nos lectrices, une maison de tout premier ordre pour les vêtements de Sport, depuis l'amazone, la bicyclette, l'automobile, jusqu'à l'escrime, le tout conditionné à l'instar des premières maisons de Paris, et cela à l'**AMAZONE**, 2, rue Palais Grillet, Lyon.

CHASSE



CHIENS

EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE DE LYON du 26 au 29 avril 1900

Sur la demande d'un grand nombre d'amateurs, le Comité de la Société Canine du Sud-Est a pris une décision qui donnera à l'Exposition qui aura lieu du 26 au 29 avril sur le cours du Midi, un attrait particulièrement select. L'Exposition aura sa journée de vernissage. En effet, l'ouverture officielle se fera le jeudi 26 ; mais, la veille, mercredi 25, à partir de 2 heures, le public sera admis à assister à l'arrivée des chiens et à leur installation.

Si l'on songe que 20 Saint-Bernard nous arrivent de Suisse, que l'Italie nous envoie un lot remarquable de bêtes, la plupart déjà primées, on avouera que le spectacle ne sera pas banal. Notre Société canine tend, d'ailleurs, à prendre une place prépondérante dans les manifestations cynégétiques françaises.

Voici, le programme de la réunion :

Mercredi, 25 avril. — A 9 heures, réunion des membres du Comité. — De 10 heures à midi, réception des chiens arrivant par le chemin de fer. — A 2 heures, arrivée des chiens. Ouverture de l'Exposition.

Jeudi, 26 avril. — A 8 heures, opérations simultanées des 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e groupes. — A 2 heures, sonneries de trompes par le « Cor-Club de Lyon ». — A 2 h. 1/2, opérations des juges des chiens de garde et des chiens de luxe. — Le soir à 8 heures, au restaurant Monier, 31, place Bellecour, dîner des Fondateurs de la Société Canine du Sud-Est.

Vendredi, 27 avril. — A 9 heures, affichage des récompenses sur les chenils. — A 2 heures, sonneries de trompes. — A 2 h. 1/2, concours de chiens ratiers (poules d'essai).

Samedi, 28 avril. — A 9 h. 1/2, opérations des juges des chiens courants. — A 2 heures, sonneries de trompes par le

« Cor-Club de Lyon ». — A 2 heures, réunion des membres du St-Bernard-Club Français. — A 2 h. 1/2, concours de chiens ratiers (poules à volonté), jeux divers.

Dimanche, 29 avril. — A 2 heures, concours de trompes réservé aux piqueurs. — A 3 heures, concours de chiens ratiers (prix du championnat). — A 4 heures, distribution des prix. — A 6 heures, départ des chiens, repris par les propriétaires.

TIR

A propos de l'Union

Il nous semble inutile de faire ici une profession de foi et de déclarer que ni *Lyon-Sport* ni ses collaborateurs n'ont jamais voulu en rien diminuer, ou *démolir* l'Union des Sociétés de Tir, qu'ils sont, au contraire, les partisans acharnés de l'Union dans tous les sports et surtout du groupement des sociétés de tir, groupement qu'il faudrait vite créer s'il n'existait. Mais cela n'empêche pas les critiques et les appréciations sur certains actes de ses dirigeants. Nous voudrions l'Union plus forte, moins centralisatrice et ramenée à son véritable but.

Il est cependant facile de comprendre qu'en présence de certaines attaques l'honorable vice-président de l'Union n'ait pas voulu garder le silence. La lettre que l'on a lue dans le dernier numéro traduit un bon esprit d'unionniste, qui ne surprendra pas les nombreux amis que compte M. Harent, dans toutes les sociétés de tir, tant à Lyon que dans la région. On comprend qu'il ait été poussé à se solidariser avec certains dirigeants parisiens qui se sont montrés toutefois moins susceptibles.

Lyon-Sport n'a pas eu jusqu'ici l'honneur de recevoir directement de l'Union les communications que son comité directeur juge à propos de faire à la presse parisienne et à certains journaux privilégiés de province. Ses décisions, ses réunions, ses programmes nous sont transmis par nos rédacteurs aussi dévoués que bien informés. En leur laissant la responsabilité de leurs idées, de leurs observations et de leurs critiques dans les intéressants articles qu'ils signent, nous ne croyons pas aller à l'encontre du but que poursuit notre journal. Une telle faculté ne peut qu'être utile à la cause du tir comme à celle de l'Union. Que l'on en profite donc et les vieilles routines disparaîtront pour faire place au progrès incessant que doit réaliser un groupement aussi important que celui de nos sociétés françaises de tir.

Ces observations faites, ajoutons que la lettre de M. Harent nous a valu une volumineuse correspondance de laquelle nous tenons à détacher les deux articles qui suivent.

N. D. L. R.

L'Union menacée !!!

C'est sans doute en sa double qualité de vice-président de l'Union et d'excellent avocat, que M. Harent prend si vigoureusement la défense de cette association vivement menacée, paraît-il, par les nombreuses attaques du *Lyon-Sport*.

Sans vouloir nous ériger ici en ministère public, il nous sera permis cependant de réfuter facilement les reproches peu mérités qui nous sont adressés.

Non, nous n'attaquons pas l'Union, car nous sommes de ceux qui voudraient la voir encore plus forte, par l'adhésion sans exception de toutes les sociétés de tir françaises et de tous les tireurs français, lui donnant ainsi le droit et le pouvoir de

nous représenter et de soutenir les intérêts du tir en France et non ceux de quelques personnalités.

Non, nous n'attaquons pas l'Union, car nous savons tous ce qu'a déjà fait et fera encore son dévoué et sympathique président. N'est-ce pas à lui seul et non à d'autres que nous devons les quelques avantages réservés aux tireurs.

Ce que nous combattons, c'est l'autocratie intransigeante de certains membres de l'Union qui, par des moyens plus ou moins justifiés, imposent leurs idées et leurs systèmes, généralement mauvais.

Ce que nous combattons, c'est le programme du concours de 1900, élucubration fantaisiste du membre le plus influent de l'Union, programme qui marque plusieurs pas en arrière dans la propagation du tir.

M. Harent nous demande bien.... simplement par qui nous remplacerions *ceux que nous voulons renverser*. Mais sommes-nous donc immortels ou tellement indispensables que la disparition de l'un de nous arrête forcément le fonctionnement d'une association dont nous pouvons faire partie, les uns ou les autres ?

M. Harent a oublié probablement certains incidents du concours de Turin, incidents assez graves pour motiver de sa part sa démission de vice-président de l'Union. Nous devons ajouter que cette démission fut retirée, sur les instances pressantes de ceux mêmes qui en étaient la cause directe.

Comme vice-président de l'Union et président de la *Société de Tir de Lyon* (la plus importante de France) M. Harent avait le droit de solliciter des modifications urgentes dans un programme qui a stupéfait nombre de tireurs. Nous serions très heureux de savoir quel compte il pourrait avoir été tenu de ses observations pourtant si judicieuses.... s'il les a faites et et s'il a transmis toutes celles qu'il a entendu faire autour de lui et peut-être au.... vice-président de l'Union. Oh ! qu'il ne soit pas jaloux ; il en a été de même pour ceux qui, quoique *membres du Comité d'organisation*, ont cru devoir apporter leurs modestes idées de provinciaux aux grands manitous de la capitale.

M. Harent pourrait-il nous dire également pour quels motifs, et par qui la présidence du septième concours national de tir a été attribuée au secrétaire général de l'Union, alors que les vice-présidents se trouvent en sous-ordre ?

D'autre part, comment et par qui a été constitué le Comité d'organisation du concours de 1900 ? A-t-on consulté les sociétés et les membres affiliés à l'Union ?

Nous espérons qu'après l'heureux essai tenté à Marseille l'année dernière et dont les résultats sont maintenant un fait acquis, nous aurions eu, en 1900, un concours exceptionnel, étant donné les subventions EXCEPTIONNELLES, que l'on ne verra probablement plus dans l'avenir.

Il n'en est rien malheureusement et bienvenu serait maintenant celui qui pourrait établir le budget du tireur qui se rendra à Satory.

Pour résumer nos observations à propos du concours de tir de l'Exposition et sans vouloir attaquer l'Union nous dirons : trop de catégories, trop de plaquettes, mode de classement rendant le concours inaccessible aux petites bourses, et malgré l'importance capitale de ces inconvénients, nous souhaitons de tout cœur la réussite du concours de 1900, pour le bien général de l'œuvre que nous poursuivons.

HERNÉ.

Revivification par la Révision.

D'après ce que nous constatons, la sagesse, dans l'affaire du Tir, comme, d'ailleurs, en toutes choses, consisterait non pas seulement à laisser faire, mais à crier : « Amen ! Amen ! Amen !!! » autrement, on est un intrigant, un jaloux, un envieux !

Voilà au moins un encouragement à prendre la plume pour la défense de ce qu'on croit juste.

Les 70 cibles du concours de l'Exposition feront hurler les amateurs marquant le pis, en attendant le moment de lâcher

12 balles, et sans espoir d'y pouvoir revenir. Il y avait plus de 100 cibles à Vincennes en 1889. Plus de 125 cibles à Lyon en 1891. Mais qu'importe : Amen !

Les lauréats des grands prix seront remboursés de leurs dépenses de séries à volonté, grâce à la ristourne des cartons, pour laquelle on a réservé 30.000 fr., ce qui réduit le total des prix à environ 170.000 fr., au lieu de 200.000, combinaison très appréciée des petits tireurs : « Amen ! »

Les maîtres tireurs toucheront des prix de *mille francs* etc., en espèces. Les malheureux petits classés seront contraints de s'appliquer 1, 2, 3, 4, 5, 6 plaquettes *bronze argenté*, en remplacement d'autant de pièces de cent sous. Suprême justice : « Amen ! »

A Lyon, aux deux grands concours de Tir, le règlement exonérait les armes libres, de tout contrôle : c'était logique. A Satory, les armes libres seront contrôlées, coût 0 fr. 50, dont la recette ne peut se passer, alors que l'on se prépare à partager 30.000 fr. — budget des primes — aux maîtres tireurs, afin de ménager leur boursicot : « Amen ! »

On a créé une *série populaire* dont on ne pourra approcher : « Amen ! »

Le Comité vote 150 prix : revolver d'ordonnance au centre. On ne supprime rien que *cent* prix, ensuite d'avis pris auprès des tireurs de revolver. Quel large dos ils ont ceux-là : « Amen ! »

On demande : Aura-t-on des munitions suisses 10-4 ? Réponse : « La fabrication de cette munition a cessé depuis longtemps »

Nous avons alors fourni la preuve que la réponse était erronée, mais aucune rectification ne fut faite, de sorte que les lecteurs du *Bulletin de l'Union* croient que ladite munition ne se fabrique plus : « Amen ! »

Tous les comités du concours de 1900 ont été constitués par 13 personnes qui, sans avoir pris contact à ce sujet avec les 443 sociétés de l'Union, en ont cependant ainsi décidé : « Amen ! »

« Amen ! » « Amen ! » toujours et partout !

Avant de parler de représailles « de querelles individuelles » *il aurait fallu que les griefs ci-dessus n'existassent pas !*

Mais, ces griefs n'existant pas, qui donc aurait songé à faire de la critique ? Personne n'aurait soulevé la moindre discussion, car si le particularisme avait dû être favorable à l'œuvre, tout était accepté.

Seulement, au lieu de progresser, on recule : c'est trop, beaucoup trop inaccessible.

Démolir l'Union, mais qui donc parle de cela ? Certes ! Il serait de bonne tactique de la part du petit groupe de mettre en avant cet épouvantail ! Mais cela ne tiendrait pas en face de la moindre réflexion.

Notre campagne n'a et ne peut avoir qu'un but, qui a été bien compris par l'immense majorité des gens qui suivent l'évolution du tir (et aussi bien — qu'ils n'en veuillent faire l'aveu — par ceux qui font cortège à la direction) : c'est de faire tourner au profit de la sainte et grande cause nationale ce que la préparation du concours de 1900 a démontré de la manière la plus lumineuse, *que le sublime but qu'on s'était proposé en réunissant les sociétés en Union s'est trouvé déplacé.*

On avait voulu une puissance provenant de l'activité intellectuelle et matérielle de toutes les sociétés formant le *faisceau* ; mais, par suite d'un accaparement pratiqué à la faveur d'une agglomération, il ne fut aucunement tenu compte de ce qui était pensé ou conçu en dehors du centre, qui est devenu ainsi, malgré l'infime nombre, le pouvoir *législatif exécutif* du tir. Si bien que de déceptions en déceptions, de voir les *cœurs provinciaux* tenus pour lettres mortes, la lassitude est telle, aujourd'hui, que près des trois-quarts des sociétés ne répondent même plus aux invitations pour les assemblées. Quant au quart

qui vote, on peut compter que plus de 50 0/0 s'en remettent : « Comme il plaira ».

Or, ce serait donc vouloir le trépas d'un malade que de diagnostiquer son état et d'indiquer le remède ?

Et ce n'est ni plus ni moins que cela que nous avons fait, que nous faisons encore et nous mettons au défi qui que ce soit, de nous opposer un seul argument de bon aloi.

Mais sommes-nous seul à parler ainsi ?

Nous retrouvons dans *l'Express* (Lyon, 20 janvier 1900) un article signé Montellier qui contient ce paragraphe :

« Le mal provenait principalement de ce que les sociétés de tir de province s'étaient laissé inféoder sans défiance à une fédération dont le siège est à Paris et dont les chefs, ambassadeurs de décorations et d'honneurs, entendaient bien faire servir leurs visées personnelles le levier considérable qu'on abandonnait entre leurs mains. Ils n'eurent pas d'autre but que de se faire les serviteurs des ministères successifs, implorant du gouvernement de grosses subventions pour les sociétés parisiennes, mais tenant soigneusement les sociétés provinciales à l'écart de ces répartitions ».

Quant aux applications du programme du concours national de 1900, la lecture du *Tir National* convaincra tout homme de bonne foi que nos critiques sont partagées par d'autres, puisqu'elles ont également été faites par M. Violet.

Nous passons au remède, après avoir dit et souligné que, envers et contre n'importe qui, nous sommes prêt à soutenir : qu'en l'état où l'Union se trouve aujourd'hui (316 sociétés s'abstenant sur 443), l'Union est en passe de s'enliser.

Lui veut-on redonner la vie ? C'est bien simple : que les statuts soient révisés !

Instituons le vote *par correspondance*, tout comme cela a été demandé par lettre lue, le 7 janvier, à la réunion du Comité du concours.

Qu'en outre, toute question posée par tel nombre de sociétés, entraîne le *referendum* dans un délai déterminé et sans qu'il soit besoin de réunion ordinaire ou extraordinaire.

Alors nous aurons la grande *Union rêvée*, l'Union utile, l'Union aux destinées les plus brillantes.

Telle est le but de notre campagne et notre plus cher vœu.

ISABELLE.

COMMUNICATIONS

Société de Tir de Lyon. — Dimanche 22 avril, le tir sera ouvert de 8 heures du matin à la nuit, avec interruption de 11 h. 1/2 à 1 heure.

Ecole de Tir. — Tir de classement au fusil Lebel, à 200 m. — Avant-dernière séance du concours spécial, tir réduit à 25 mèt. (système Jouvot), offert aux élèves de l'Ecole de Tir. Ce concours comprend 25 beaux prix consistant en une montre aux armes de la Société et 24 médailles vermeil argent et bronze.

— Les exercices de tir des sociétés de gymnastique, le tir aux cartons et le concours au revolver libre (ce dernier ouvert à partir de ce trimestre), réservés aux sociétaires, auront lieu dans les conditions habituelles.

Société de Tir de l'Armée Territoriale. — Dimanche, 22 avril, troisième séance d'exercices du Stand de garnison, de 8 heures, du matin à 5 heures du soir. Continuation des tirs réglementaires gratuits et des Concours mensuels au fusil modèle 1886 à 400 m., au revolver et au tir réduit (Cartouche du général Bonnet).

Le tramway de Croix-Luizet partant de la place des Cordeliers dessert le Stand.

Société des Tireurs du Rhône. — *Ecole de Tir du Stand de la Doua.* — Voici les principaux résultats de la séance du 18 mars 1900 :

1^{re} catégorie à 300 m. : Gervet, Guillermand.

2^e catégorie à 200 m. : Chamboredon, Gadoux, de l'Avenir

de Lyon ; Ponçon, des Touristes Lyonnais ; Grelliet, des Touristes ; Ecuer, des Touristes.

3^e catégorie (*Tir réduit*) : Manquat Auguste, Banette, Letourneau, Manquat Joseph, Hubert.

Poinlage : Burlon, Gay, des Touristes Lyonnais ; Cleyet, Ecuer des Touristes ; Gerin.

En raison de la fête de l'inauguration de la statue du sergent Blandan, à laquelle sont couviés les élèves de l'Ecole de tir, la séance du 22 avril est renvoyée au dimanche 29, à 1 heure.

DIJON. — **Société de Tir de Dijon.** — M. Hubert Clerc qui, depuis 1892, remplissait les fonctions de *directeur du tir* à la société de Dijon, a quitté cette ville et a dû, par suite, donner sa démission d'*administrateur*.

L'assemblée générale de cette société lui exprime, à cette occasion, ses bien sincères regrets ; elle y joint l'assurance de ses reconnaissances et dévoués souvenirs.

ANNECY. — **Société Mixte de Tir du 107^e Territorial.** — L'Assemblée générale a eu lieu, le dimanche 1^{er} avril, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Chrétien, commandant le 107^e régiment territorial d'infanterie.

M. Ract, capitaine au 107^e territorial rappelle le but de la Société, son importance au point de vue de la défense nationale. M. Thévenet, secrétaire, expose la situation morale et financière de la Société et conclut qu'ensuite l'aménagement du stand d'Annecy qui a entraîné des frais considérables à force d'économies et de sage administration le Comité a pu se présenter quatre ans après devant l'assemblée générale, après avoir payé plus de 6 000 francs de dépenses, avec un fonds de réserve de 403 fr. 95 pour parer aux premiers frais de l'exercice 1900.

Il rappelle ensuite les résultats des tirs de 1899, qui ont donné une moyenne de 85,51 0/0.

M. le lieutenant-colonel Chrétien, avec l'autorité et la compétence qu'on lui connaît parle de l'importance de l'enseignement du tir qu'il importe de développer chez tout citoyen susceptible d'être appelé un jour à la défense du sol national. Il remercie le Comité des efforts qu'il fait continuellement dans ce but, et recommande aux tireurs l'observation d'une discipline d'autant plus grande que les hommes qui ont assumé la direction de la Société ne disposent d'aucune sanction pour faire exécuter les ordres qu'ils donnent.

Il est ensuite procédé à l'élection qui maintient en fonctions l'ancien Comité tout entier.

CONCOURS ANNONCÉS.

PARIS SATORY. — 7^e Concours national de tir : ouverture du 19 juillet au 7 août. — 200.000 francs de prix et de primes. — Demander le programme au comité de direction, 2, passage des Petits-Pères, à Paris.

Union des Sociétés de Tir de France. — Championnats de 1900 : 17^e championnat de France ; 12^e championnat de la jeunesse ; 9^e championnat au revolver, période d'ouverture des 1^{re} et 2^e épreuves : du 1^{er} avril au 4 juin ; 3^e épreuve au concours national à Satory, du 19 juillet au 7 août. Demander les programmes et règlements au siège de l'Union à Paris, 2, passage des Petits-Pères.

Chambéry (Savoie). — 21^e grand concours international ouvert les 17 et 24 juin, 1. 2 et 3 juillet. — Toutes armes à 200 mètres.

Langres (H.-M.). — Concours annuel public ouvert les 8, 9, 14, 15 juillet. — Armes nationales à 200 mètres, Revolver d'ordonnance et libre. Flobert, ball-trap. — 3.000 francs de prix en espèces et en nature.

Mâcon (Saône-et-Loire). — *Société des Tireurs Mâconnais.* — 31^e concours annuel ouvert aux sociétaires et amateurs les

3, 10, 17, 24 juin, 1^{er} et 2 juillet. Armes libres à 200 mètres. Tir au sanglier et à la petite carabine. Nombreux prix espèces et nature.

Rennes (Ile-et-Vilaine). — 8^e grand concours annuel public ouvert les 13, 14, 20, 21, 24, 27, 28 mai, 2, 3, 4, 7 et 10 juin. — Toutes armes à 500 et 300 mètres. Flobert à 12 mètres. Balle en trop. 4.000 francs de prix.

Le succès du pain système Schweitzer et des nombreuses spécialités de la **Société Lyonnaise de Meunerie-Boulangerie**, vient surtout de l'approbation qu'ont donnée à ce pain la plupart des savants.

Meilleur marché, plus agréable au goût, et surtout plus nourrissant, sont là des qualités auxquelles nul autre ne peut prétendre, et qui expliquent la vogue dont jouit maintenant la fabrication de la Société.

SPORTS NAUTIQUES

ROWING

Régates du Cercle de l'Aviron

Les premières régates de la saison, données suivant l'usage par le **Cercle de l'Aviron** et que nous avons annoncées pour le 27 mai, ont été définitivement fixées au 20 mai, toujours à Fontaine-sur-Saône. Ce changement de date a été décidé par le Conseil pour deux causes : 1^o Sur la demande des fondateurs de la Société, cette date correspondant avec le 10^e anniversaire de la fondation de cette Société ; 2^o pour permettre aux équipiers prenant part au match Paris-Lyon devant se courir à Paris le 4 juin, de s'entraîner en vue de ce tournoi nautique qui marquera dans l'histoire du Rowing-Lyonnais. Nous publierons incessamment le programme des Régates du Cercle. Il est plus que probable qu'une course de canoës sera réservée spécialement aux fondateurs du Cercle. Ce ne sera pas la moins intéressante.

Les Régates de Nice.

Un temps à souhait pour les rowingmen a favorisé lundi, les courses internationales à l'aviron, organisées par le **Club Nautique de Nice**.

Aussi une foule assez nombreuse a suivi avec intérêt chacune des épreuves.

Le club organisateur est resté grand vainqueur de la journée, gagnant cinq premiers prix sur sept courses. Une fois de plus Prével, a confirmé sa haute valeur en gagnant l'épreuve canoës.

Les départs étaient donnés par notre collaborateur M. L. Bonfiglio.

Voici les résultats :

1^{re} Course. — Canoës (junior et seniors). — 1.500 mètres environ ; un virage.

1. *Bacchus* (Louis Prével), C. N. Nice, 6'49".
2. *Centrifuge* (Martinel) S. N. Marne, 7'2".
3. *Milka* (Raspini), C. N. Nice, 7'3".

Un prix spécial attribué au premier rameur *junior*, est revenu à Raspini.

2^e Course. — Canoës (vétérans), âgés de 35 ans et au-dessus. — 1.500 mètres environ ; un virage. Trois prix : objets d'art et médailles.

1. *Paul André* (Malatesta), Aviron Villeneuvois, 7'30".
2. *Décidé* (Giran), Société Nautique de la Marne, 7'42".
3. *Fin-de-Passe* (Rochefort), Football-Club Régates Lyonnaises, 7'49".

3^e Course. — Voies franches à deux rameurs de pointe et barreur. Juniors. 1.800 mètres environ : un virage. Trois prix : objets d'art et médailles.

1. *Jicky* (Pécoud-Ronde), Club N., Nice, 8'29".
2. *S. N. B. S.* (Descuche-Boutaud), Société Nautique de la Basse-Seine, 8'36".
3. *Illusion* (Saive-Reculet), Football-Club Régates Lyonnaises, 8'46".
4. Société Nautique, Marne. — 5^e Aviron Villeneuvois.

4^e Course. — Voies franches à deux rameurs de pointe et barreur. Seniors. 1.800 mètres environ : un virage. Trois prix : objets d'art et médailles.

1. *Instantané* (Lauro-Navello), C. N., Nice, 9'.
2. *Tric-Trac* (Bastener-Issartel), Cercle de l'Aviron de Lyon, 9'15".
3. *Jahel* (Pernot-Sezerat), Union Nautique de Lyon, 9'23".
4. Club Nautique, Castillon, 9'50".

5^e Course. — Voies franches à quatre rameurs de pointe et barreur. Juniors. — 2.200 mètres environ : un virage. Trois prix : objets d'art et médailles.

1. *Alba* (Agostini-Orlandine-Baldi-Casagli), Libertas de Florence, 9'5".
5. *Ballade* (Péré-Soubies-Vaillant-Bournac), Société Nautique Bordelaise, 9'40".
3. *R. C. P.* (Laval-Fressan-Sandoz-Lecerf), Rowing-Club de Paris, 9'44".
4. Société Nautique, Haute-Seine, 9'53".

6^e Course. — Voies franches à quatre rameurs de pointe et barreur. Seniors. — 2.200 mètres environ : un virage. Trois prix : objets d'art et médailles.

1. *Barion* (Diano-Nacci-Cacavallo-Narducci) Canottieri Barion Bari 8'55".
2. *Fanfan*. (Perrin-Soubeyran-Wegelin-Lumpp) Club Nautique de Lyon 9'12".
3. *R. C. P.* (Bouthemy-Lanez-Sculfort-Robert) Rowing-Club de Paris 9'20".
4. *Fusion* (Football-Club Régates Lyonnaises 9'30".
5. Cercle de l'Aviron de Lyon.

Un abordage s'étant produit au virage entre l'équipe du Club Nautique de Nice et la Libertas de Florence ces deux équipes ont été disqualifiées.

7^e Course. — Voies franches à 8 rameurs et barreaux Seniors et Juniors.

1. *Bouillabaisse* (Prével-Zienkiewitch-Rondel-Vermeuleu-Raspini-Pécoud-Lauro-Navello) Club Nautique de Nice 8'4".
2. *S. N. P.* et *R. C. P.* (Bouthemy-Laneuz-Sculfort-Messen-Dessoucher-Boulard-Bensa-Robert) S. N. Basse-Seine et R. C. Paris 8'14".

LA NATATION

Baigneurs et Nageurs

par A. POULAILLON

(Voir n° 63 et suivants)

« Pro Humanitate Saepe
Pro Patria Semper! »

VII. — La Natation sport hygiénique.

Depuis cette époque, déjà lointaine, le résultat hygiénique que l'on attendait de ces bains n'est pas obtenu, et cependant rien n'est meilleur, après une chaude journée d'été, que de se plonger dans une eau vive et d'y prendre ses ébats, pourvu que l'on n'y reste pas trop longtemps, ainsi que je l'ai expliqué plus haut.

Observateur par tempérament, j'ai souvent constaté, et je

connaiss encore actuellement, des hommes d'un certain âge qui sont convaincus de ne devoir leur vigueur et leur agilité qu'à l'habitude qu'ils ont prise de se baigner fréquemment et de nager chaque fois quelques minutes. Aussi font-ils tous leurs efforts pour propager ce sport et lui gagner des adhérents, surtout parmi les jeunes gens, à qui cet excellent exercice procurerait une saine distraction.

Il y a vingt ans, le 24 juin 1879, le Sénat a voté que la natation serait obligatoire en France pour les écoles et pour l'armée, mais ce décret est tombé en désuétude par suite de la mauvaise volonté des professeurs et des chefs chargés de le faire exécuter.

La même année, 16 septembre 1879, le Congrès de sauvetage, présidé par M. Edmond Turquet, alors sous-secrétaire d'Etat au Ministère de l'Instruction publique, vota à l'unanimité, la résolution suivante qui, pas plus que celle du Sénat, n'eut la sanction définitive.

« Le Congrès exprime le vœu que l'étude de la natation, comme l'étude de la gymnastique, fasse partie de l'enseignement dans les écoles normales primaires, et figure au nombre des matières faisant partie du programme d'examen des écoles normales primaires. Le Congrès s'en rapporte à son président pour obtenir la solution auprès des pouvoirs publics ».

Malheureusement, le président du Congrès dut subir les fluctuations de la politique et ne plus s'occuper d'une œuvre si utile aux heures du danger.

Aussi, grâce à nos divisions absurdes, à la routine et à la mauvaise volonté, nous sommes, sous ce rapport, dans une infériorité notoire comparés aux peuples voisins. Toutes les capitales de l'Europe et les principales villes du monde sont pourvues d'établissements où l'on peut se baigner et nager en toute saison; Londres, Berlin, Vienne, Bruxelles, Spa, Pesth, Hambourg, Magdebourg, Brême, Manchester, etc., possèdent de ces grands établissements en plus ou moins grand nombre.

Ce sont les hygiénistes allemands qui, les premiers, en 1886, après une étude approfondie de la question de la baignade scolaire, ont donné une vive impulsion à cette pratique. A Nuremberg, Munich, Carlsruhe, Altona, etc., presque toutes les écoles publiques ont à leur disposition des salles de bains par immersion ou aspersion.

A Londres, en 1890, le Conseil des écoles a suivi la méthode des hygiénistes allemands, en se plaçant au double point de vue du bain et de la natation; le Conseil a émis l'avis qu'une piscine soit ouverte dans chaque établissement scolaire et que les piscines publiques soient multipliées jusqu'à ce que les 33 circonscriptions soient dotées d'un de ces établissements. Aujourd'hui, c'est une affaire résolue, A Liverpool, toutes les écoles publiques neuves ont une piscine pour leur usage exclusif.

Comme on le voit, en Angleterre et en Allemagne, on a si bien compris l'importance de cette partie de l'éducation, qu'on s'est hâté de créer des cours spéciaux pour les deux sexes. Ainsi, un journal fort bien renseigné publiait dernièrement la note suivante, à propos de la natation, chez nos voisins d'au-delà des Vosges :

« Dans ces vingt-cinq dernières années, la natation s'est considérablement répandue à Berlin et dans toute l'Allemagne. Le nombre des élèves du séminaire royal de gymnastique qui, à l'entrée du cours de natation ne savent pas nager, devient de plus en plus restreint. Dans le dernier cours, 44 élèves ont obtenu le certificat de capacité pour l'enseignement de cette partie si essentielle de la gymnastique; 25 dames savent déjà nager; 53 dames suivent également le cours de natation établi par le Ministre des Cultes aux Bains Victoria ».

En résumé, le sport hygiénique par excellence de la natation reçoit à l'étranger des encouragements qui justifient l'intérêt qu'on y attache, tandis que chez nous, à part Paris et le Nord de la France, nous sommes plus en retard que l'Australie.

(A suivre.)



CYCLISME

Une nouvelle Fédération internationale

Le Congrès de l'International Cyclist's Association, qui s'est tenu samedi à Paris, s'est terminé d'une façon tout à fait inattendue.

En effet, les représentants de l'Union Vélocipédique de France, de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques, de la Ligue Vélocipédique Belge, de l'Union Vélocipédique Italienne, de la Nationale Cycling Association d'Amérique et de l'Union Cycliste Suisse, estimant que les résultats obtenus au Congrès ne donnaient pas satisfaction aux intérêts du cyclisme international, ont donné leur démission de l'I. C. A. et ont fondé immédiatement l'Union Cycliste Internationale, fédération nouvelle sous les règlements de laquelle se courront les championnats du monde fixés aux 12, 16 et 19 août.

Le premier Congrès de cette fédération se tiendra à Paris, le 11 août 1900.

M. de Benkelaer a été nommé président de cette fédération.

Touring-Club de France

Dimanche, 22 avril, excursion à Châtillon-sur-Chalaronne, 100 kilomètres.

Rendez-vous, place de la Croix-Rousse, à 6 heures très précises. Itinéraire : aller par Villars. Déjeuner à Châtillon.

U. V. F.

(SECTION DU RHÔNE)

Le nouveau Brevet de l'U. V. F. — Le Comité directeur de l'U. V. F. a fixé cette année le temps maximum pour l'obtention de son nouveau « Brevet de cyclistes Militaire », à 5 heures. La première épreuve de 100 kilom. que va faire courir notre grande Fédération Nationale va se faire, le 6 mai, sur le parcours officiel de Lyon à Morestel et retour.

Cette première épreuve est ouverte à tous les cyclistes Français, aussi engageons nous les jeunes gens qui désirent accomplir leur service militaire comme vélocipédiste à prendre part à cette épreuve organisée en France par l'U. V. F.

En plus du Brevet, l'U. V. F. délivre un *Livret de cycliste militaire*, où sont portées toutes les épreuves faites par le cycliste, et que ce dernier emporte avec lui au régiment, et dont les chefs de corps tiennent le plus grand compte pour la formation des nouvelles compagnies de cyclistes. De très jolis prix en objets d'art, dont nous donnerons sous peu la liste, seront offerts aux premiers arrivants membres amateurs de l'U. V. F. et des sociétés affiliées.

Les inscriptions (1 fr.) sont reçues, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, chez le chef consul de l'Union.

Pour ces épreuves du Brevet Militaire, la licence de l'U. V. F. n'est pas exigée;

Disqualification d'amateurs. — Les coureurs qui ont pris part à la course du 8 avril, organisée par la *Fédération Cycliste Lyonnaise*, vont se voir disqualifier pour plusieurs mois, sur demande du Comité de la Région du Sud-Est.

Commission Sportive. — Nous donnons ci-dessous les départements qui forment la dixième région pour les championnats régionaux professionnels; ce sont les départements de : Saône-et-Loire, Ain, Loire, Haute-Loire, Rhône, Isère, Savoie et Haute-Savoie.

Course d'amateurs de Lyon à Tarare. — La *Section du Rhône* de l'U. V. F. prépare une jolie course pour amateurs

licenciés de l'U. V. F. et de l'U. S. F. S. A., le jeudi 24 mai (Ascension). De plus, dans l'après-midi il y aura dans Tarare des courses de vitesse toujours pour amateurs.

De jolis prix et médailles seront offerts aux premiers arrivants. On sait que la section du Rhône, ne va pas laisser chômer nos amateurs, à eux d'en profiter et de s'entraîner pour la circonstance.

Nous rappelons aux amateurs d'avoir à se munir de la licence de l'U. V. F.

Cyclophile Tête-d'Or

Le Cyclophile Tête-d'Or organise pour le 20 mai, une grande course amateur Lyon-Bourgoin et retour. Départ à 2 heures du soir, à Terminus.

MM. les coureurs sont avertis que la course se fait sous les règlements de l'U. V. F. On exigera les licences au départ de la course.

Les inscriptions sont reçues chez M. Bonnelon, représentant des cycles Clever, cours Morand et au siège, rue Garibaldi, 62, café Meissonnier. Droit d'inscription : 1 fr.

Vélo-Club Lyonnais

Le *Vélo-Club Lyonnais* fera sa première sortie officielle sur le Bois-d'Oingt demain dimanche, 22 avril. Un dîner intime aura lieu à midi chez M. Debaix, hôtel des Voyageurs. On se réunira aussi, café Doyen, 3, cours Gambetta, à 8 heures précises du matin.

ANNECY. — Vélo-Club d'Annecy. — Cette société a repris ses réunions hebdomadaires le mardi, à 8 h. 1/2 au siège, rue Royale 8, au 1^{er}, et a arrêté ses promenades de l'année 1900 ainsi qu'il suit :

Avril. — Tour du massif de Semnoz. — Visite du Pont de l'Abîme. — Allèves. — Déjeuner à Lescheraines. — Retour par le col de Leschaux et Sevrier.

Mai. — **Première course subventionnée.** — *Premier jour.* — Départ par le chemin de fer pour Aix-les-Bains, le Bourget, traversée du col de la Dent-du-Chat, descente sur Yenne, gorges de Balme, souper et coucher à Belley. — *Deuxième jour.* — Retour par Seyssel (déjeuner), le Val du Fier et Rumilly.

Juin. — Thônes. — Le col des Aravis. — Retour par Flumet (déjeuner), Ugines et Faverges.

Juillet. — **Deuxième course subventionnée.** — La Roche, Bonne, tour du massif de Môle, déjeuner à St-Jeoire, retour par Marignier et Bonneville.

Août. — Faverges, Albertville (coucher), Moûtiers, Brides-les-Bains et retour.

Septembre. — **Troisième course subventionnée.** — Rumilly par Poisy, Nonglard. Retour par Alby.

Il est rappelé que les fêtes du Congrès de la *Fédération du Haut-Rhône* auront lieu à Genève, les dimanche et lundi, 3 et 4 juin 1900. — Les fêtes du Congrès et le championnat de fond de l'*Union Vélocipédique Sarvaissienne* auront à Aix-les-Bains. — Le championnat de fond (100 kilom.) de la *Fédération du Haut-Rhône* sera couru à Chambéry.

La Réouverture du Vélodrome de Genas

La direction du Vélodrome de Lyon a profité des fêtes de Pâques pour faire la réouverture. Aussi un nombreux public, profitant du temps splendide de dimanche, avait tenu à assister à cette *première*, à laquelle les Mexicains donnaient un attrait tout particulier dans leurs exercices de tir, de voltige, de lasso, etc. Le lundi de Pâques, la réunion a été quelque peu contrariée par le mauvais temps. Voici les résultats :

JOURNÉE DE DIMANCHE

Course d'amateurs 1.000 m. (1^{re} série : 1. Jack (4) ; 2. Lapierre. 2^e série : 1. Blanchard (450") ; 2. Mercier.

Finale (3.000 m.) : 1. Jack (6'14"3/5) ; 2. Lapierre ; 3. Mercier.

Match sur 1.000 m. départ arrêté entre Miss Nelly, de la troupe mexicaine, Monte-Rill, à cheval, contre Nieuport à *motorcycle*. Miss Nelly arrive première.

Match sur 10 kilomètres entre Géo Hooker avec changement de cheval, contre Bor et Muller se relayant. Géo Hooker en 15'3" bat les cyclistes de 100 m.

JOURNÉE DE LUNDI

Course d'amateurs (1.000 m. Handicap). — Marion (scratch) (1'35") ; 2. Blanchard (60 m.) ; 3. Combet (80 m.) ; 4. Lapierre (35 m.)

Course de 25 kilomètres avec entraînement à motorcycle. — 1. Bor (39'19" 2/5) ; Muller à une longueur ; 3. Jacquet derrière à trois tours. Course intéressante et bien menée.

Match sur 3.000 mètres entre Nieuport, à bicyclette et Géo Hooker, avec deux chevaux pour relais. Nieuport arrive premier et prend brillamment sa revanche de la veille.

Le jury était composé de MM. Putinier, Allaine, Berthier, Pignard, Drulaine ; M. Clément représentait l'U. V. F.

RÉUNION DE DIMANCHE 22 AVRIL

Dimanche aura lieu la 3^e réunion à laquelle prendra part encore la troupe mexicaine et dont la partie sportive sera composée de deux courses d'amateurs et d'une course professionnelle qui présenteront encore plus d'intérêt, espérons-le. Voici le détail du programme communiqué :

1^{re} **Course bicyclette amateurs.** — 10 kilomètres avec entraîneurs.

2^o **Course bicyclette amateurs.** — Handicap 1.000 mètres.

3^o **Match** Miss Nelly à cheval contre un tandem.

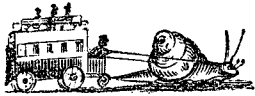
4^o **Course** Géo Hooker à cheval contre Nieuport, de Paris, à bicyclette sur 5 kilomètres avec entraîneurs.

5^o **Courses scratch professionnels.** 3.000 mètres. Engagements 2 francs.

6^o Exercices équestres, de tir, de lasso, etc., par la troupe Monte-Bill.



Pour les occasions, machines à vendre, etc., et annonces à placer à la suite des différentes rubriques du journal, s'adresser directement à l'administration du *Lyon-Sport*.



AUTOMOBILISME

Moto-Club de Lyon

La première sortie officielle de l'année se fera demain, dimanche, sur Mâcon.

Départ du siège à 7 heures très précises du matin.

A midi, déjeuner à l'Hôtel des Champs-Élysées, à Mâcon.

A 3 heures, retour sur Lyon.

Les adhésions sont nombreuses et nous rendrons compte, dans notre prochain numéro, de cette promenade amicale dont le succès sera certainement très grand.

Nous publierons également, dès qu'il aura été arrêté, le programme des sorties mensuelles et du championnat 1900.

Une course handicap.

Voici les résultats de la course handicap organisée par l'Automobile Vélo-Club de Nice qui a eu lieu lundi sur le parcours de Nice-Colonars-Vence-Gagnes et Nice avec une côte de 9 kilomètres, soit au total 100 kilomètres 600 mètres.

1. Pinson, en 2 h. 22 m. 59 s. Essence 14 litres 75; vitesse 42 kilomètres 21. Quotient obtenu par la vitesse à l'heure multipliée par le poids et divisée par l'essence 9,329; 2. P. Chaudard, en 3 h. 42 m. Essence, 12 litres, vitesse 27 kilomètres; 3. Johnson, en 3 h. 54 m.; 4. Ch. Gondoin; 5. Vogel; 6. Cléricy.

MM. S. Gondoin, Stead et Desjoyeux ont abandonné par suite de crevaisson.

Course Paris-Roubaix.

La première grande course internationale sur route au début de la saison, organisée depuis 1896, sur le parcours Paris-Roubaix, a eu lieu le dimanche de Pâques, et son succès sportif a dépassé les prévisions des plus optimistes. Voici les résultats.

Motocycles. — Bien qu'il y eût 29 motocyclistes engagés, l'épreuve s'est réduite pour ainsi dire à un walk-over pour Baras qui prenant la tête dès le départ, l'a conservée jusqu'à l'arrivée. Il a couvert les 100 premiers kilomètres en 1 heure 27, et les 200 kilomètres en 2 h. 48'. Malheureusement, Béconnais a été forcé d'abandonner au 100^e kilomètre après de nombreuses pannes. Marcellin et Girardot, après avoir magnifiquement gardé la seconde et la troisième places jusqu'au 240^e kilomètre, n'ont pas figuré à l'arrivée.

Le classement officiel à Roubaix a été ainsi proclamé : 1. Baras (3 h. 48'); 2. Tart (4 h. 28'); 3. Vasseur (4 h. 40'); 4. H. Bat'aillie (5 h. 2'); 5. Collignon, en 5 h. 16'.

Cette épreuve, qui se courait pour la troisième fois, avait été enlevée, en 1893, par Degrais, en 7 h. 29, et en 1899 par Osmont en 5 h. 35 30". Le record de l'an dernier est donc battu de près de 2 heures !!

Bicyclettes. — Dix-neuf cyclistes ont pris part à la course. Dès le départ la lutte se circonscrit entre Bouhours, M. Garin et Joseph Fischer. Après avoir mené jusqu'à Beauvais, Bouhours est passé par J. Fischer peu avant le 100^e kilom., à Breteuil; le Munichois conserve le commandement jusqu'à Arras (200^e kilom.) où Bouhours, splendidement entraîné par Gilles Hourgières et René de Knyff, le passe pour le battre finalement de plus d'un quart-d'heure.

1. Bouhours (7 h. 10 30"); 2. J. Fischer (7 h. 28 25"); 3. M. Garin (7 h. 49 4); Itswaire, en 8 h. 85; Lepoutre, en 9 h. 6'.

Cette course classique, qui se disputait pour la 5^e fois, était revenue, en 1896, à J. Fischer, en 1897 et 1898 à M. Garin, en 1899 à Champion. Le record appartenait depuis 1898 à Garin avec 8 h. 12'.

Course Paris-Lyon.

Dans sa réunion du mercredi 11 avril, la commission sportive de l'Automobile-Club de France a adopté l'itinéraire Paris-Lyon pour la coupe Gordon Benette, 564 kilomètres par Versailles, Châtres, Châteaudun, Orléans, Gien, Briare, Nevers, Moulins, Roanne, Tarare et Lyon-Vaise.

Paris Lille. — L'épreuve de motocycles organisée par le vélodrome Lillois se disputera le dimanche 29 avril sur le parcours Paris-Lille. L'itinéraire est le même que celui de Paris-Roubaix jusqu'à Walignies. Là, il bifurque sur Loos, Cantelieu et Lambersart. Les engagements sont reçus au Vélo (droit d'entrée 5 francs) jusqu'au 25 à midi.

Automobilisme militaire.

Le clou des prochaines grandes manœuvres sera, si l'on en croit notre renseigné confrère Ardoin Dumazel, l'expérience des transports automobiles, d'après une invention due aux savants officiers du parc d'aérostation de Meudon.

On a trouvé la locomotive routière idéale, assez légère pour ne pas dégrader les routes, tout en étant capable de conduire un convoi de trente fourgons lourdement chargés. Un système d'attelage à hélice transmet l'action de la machine de remorque à tout le train, lui donne une cohésion et une souplesse incomparables. Quand la machine a décrit une courbe, tout le reste du train vient, mathématiquement, tourner à l'endroit où la première conversion s'est opérée.

Naturellement, ces trains ne sauraient circuler en dehors des grandes routes, dans les chemins ruraux ou d'exploitation. Alors, et c'est le côté original de l'organisation qui sera expérimentée, l'automobile égrènera ses voitures, fourgons ou prolonges, à chaque chemin conduisant à des cantonnements. Les corps, prévenus à l'avance par le télégraphe ou le téléphone de campagne, enverront deux chevaux; la voiture ayant une fléchmobile sur ses flancs, pourra être aussitôt attelée et conduite vers les troupes. Immédiatement déchargée, elle prendra les emballages vides, les blessés, les élopés, les malades, et sera ramenée sur la route où l'automobile, à son retour, lui donnera la remorque. Le train reviendra ainsi à la station du chemin de fer désignée pour servir de centre de ravitaillement.

La Rochet-Schneider.

La voiture idéale pour faire du tourisme est sans contredit la voiture Rochet et Schneider, type 1900, dont les perfectionnements pratiques font en ce moment l'admiration de tous les véritables connaisseurs.

Partout, en effet, où les manifestations automobilistes l'ont permis, ce nouveau type a été très remarqué, car les améliorations qui y ont été apportées se sont ajoutées aux anciennes qualités qui distinguent les produits de la maison Rochet-Schneider et Cie, c'est-à-dire silence absolu des rouages, stabilité parfaite, manque complet de trépidation.

MANUFACTURE GÉNÉRALE DE CAOUTCHOUC D. PIARD

Place des Terreaux, 7, LYON

Fournitures pour Usines Pneumatique "LE COUREUR"

Pièces détachées et Accessoires pour Bicyclettes et Motocycles



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE

Marque FENAILLE & DESPEAUX

BENZO-MOTEUR

POUR

Moteurs et Automobiles

Doit-on parler Français ?

Sous ce titre, notre excellent collaborateur, Noël Mable, a adressé la réponse suivante à *Tous les Sports*, dans le plébiscite ouvert entre tous les athlètes de l'Union, sur la fameuse question relative aux termes employés dans les sports étrangers : Faut-il opérer la réforme tendant à franciser les sports étrangers ? N. D. L. R.

Doit-on parler français ?

Montaigne eût dit : « Quisait ? » et Rabelais : « Peut-être ! »

Et pourtant, la question qui sert de base unique au plébiscite, posé par *Tous les Sports* aux unionistes de l'U. S. F. S. A., vaut bien la peine d'être examinée très consciencieusement.

J'ose ici donner mon avis ; je ne me charge pas de peser le pour et le contre de la question, d'autres, bien plus compétents que votre très humble serviteur, devant le faire bien plus éloquemment.

Tout d'abord, voici mon avis : « Il faut opérer la réforme tendant à rendre à nos jeux en plein air des noms français et bien français ».

Aux débuts de l'U. S. F. S. A., il eût été, je crois, difficile d'essayer à la fois et de franciser les sports et de les répandre.

Mais, aujourd'hui, le problème n'est plus le même. Nos sports se sont vulgarisés partout. Comme exemple, je ne saurais mieux faire que citer notre région des Alpes, forte aujourd'hui de **dix-sept** sociétés athlétiques, alors qu'il y a 4 ans, elle en comptait à peine cinq. Inutile de rappeler que si notre région est devenue, en si peu de temps, cette moderne Mère Gigogne, la faute en incombe seule à son excellent président, M. H. de Lamorte-Félines qui, depuis deux ans tantôt, n'a cessé, et par la parole et par la plume, de prêcher en faveur de cette bonne U. S. F. S. A. § Doncques, aujourd'hui, le sport est partout. Pensez donc que Gap, elle-même, compte deux sociétés athlétiques et en cette cité certainement peu chérie des dieux, il est quasi impossible de trouver un terrain ayant moins de 45° de pente douce. Toutes nos villes de France, sauf quelques rares exceptions, comptent au moins leur association scolaire ; le sport athlétique est définitivement lancé, on ne saurait se préoccuper de son avenir.

El c'est pourquoi, maintenant que le sport est sérieusement ancré en France, il ne reste plus qu'à le franciser pour en faire une chose nôtre, absolument nationale, un produit essentiellement français... comme le chocolat Menier ou les pastilles Géraudel.

Je sais trop que la tâche est ardue, surtout en un temps où tout le monde s'applique à chiper au voisin d'en face la plupart de ses termes, où la vieille baronne transforme son vestibule en *hall* et son larbin en *groom*, où le vicomte remplace par le *shake hand* la vieille poignée de main d'antan, où le journaliste est supplanté par le *reporter*, et le Tout-Paris ou le Tout-Ailleurs par le *modern high-life*. encore n'est-ce pas là une raison suffisante, les gens chics, les gens *smart*, les intellectuels trop dernier bateau finiront par se déshabituer lorsque nous leur en aurons donné l'exemple, et ils parleront français.

C'est pourquoi, sans plus tarder, réorganisons les cadres de nos réunions sportives ; laissons les *off sid*, les *drop-goal* ou les *team* du *foot-ball*, les *sprint* de la vélocipédie, les *scratch* et les *dead-heat* de la course à pied, les *single* du tennis, les *round* de la lutte, ou les *sculler's* de l'aviron. Ne parlons plus de *skating* ou de *yachting*, soyons des hommes de sport et non des *sportsmen*.

Laissons ce « snobisme sportif », comme certain de mes amis se plaît à appeler cette fâcheuse manie qu'ont pris les athlètes en employant les locutions étrangères — encore, s'ils savaient les prononcer sans trop les endommager — et causons avec l'aide de notre vieil idiome paternel :

Peut-être, si ce changement de langage survenait — ce que je souhaite ardemment sans trop oser l'espérer — quelques membres de nos meilleures sociétés de sports — et en particulier de Paris, Lyon, Bordeaux et le Havre — pourraient-ils s'en formaliser. A coup sûr, ce serait une réforme excellente pour la province... vraiment provinciale.

Quoi qu'il en soit, montrons à tous que nous sommes chez nous et que nous parlons la langue qui nous est nôtre. Restons « nationalistes », pour employer le mot de Maurice Barrès, qui aura tôt fait de courir deux fois le tour du monde, demeurons Français et parlons français dans nos sociétés *françaises* de sports athlétiques.

Il en est temps encore, souvenons-nous de la vieille maxime de nos pères : « Il n'est jamais trop tard pour bien faire ». A l'œuvre !

NOËL MABLE.

Athlétisme Football

La course à pied dans le Sud-Est

Si l'on compare aux précédentes la saison de football Rugby de 1899-1900, on constate avec plaisir qu'elle a été bien supérieure et plus brillante. On y a vu une recrudescence de nouveaux joueurs et de nouvelles équipes ; ce développement constant n'a pas été sans procurer une grande satisfaction aux anciens partisans de ce sport, heureux de voir enfin, le football prendre d'année en année d'importantes proportions. Cet engouement s'étendra, à n'en pas douter, à tous les exercices en plein air, à tous les sports athlétiques.

Après six mois bien remplis et pendant lesquels nos clubs ont rivalisé d'entraînement et d'efforts, la saison de football vient de se clôturer, ou à peu près, par la finale du championnat. Nos sociétés sportives vont donc varier leurs exercices, qui l'aviron, qui la vélocipédie, moi je ne veux parler que de la course à pied. Déjà des réunions d'ouverture ont été données dans quelques-unes de nos sociétés, il convient de les en féliciter. Mais il est temps d'envisager aujourd'hui le programme de cette saison qui commence, et s'annonce sous les meilleures augures.

Il faut bien avouer que, jusqu'à ce jour, la course à pied n'a pas eu, dans notre région du Sud-Est, le même éclat et les mêmes faveurs, non pas que quelques réunions interclubs organisées de ci, de là, n'aient pas obtenu un heureux succès et mis en vue nos athlètes de valeur, mais nous n'avons pas su en retirer tout le parti profitable, par la raison bien simple que ces réunions n'avaient pas de lendemain. Il est bien regrettable, en effet, que nos actifs et jeunes coureurs ne soient pas plus encouragés et que la perspective de courses fréquentes ne les stimule dans un entraînement absolument nécessaire pendant un mois ou deux pour arriver à quelques sérieux résultats. En laissant s'interrompre l'entraînement repris par intermittence, nous ne pourrions jamais arriver à former des coureurs capables de lutter avec les Parisiens qui ont, avec des facilités de toutes sortes, un programme régulier et tracé d'avance, pouvant les préparer et les tenir en forme durant toute une saison.

Malheureusement, comme le plus souvent à tous les débuts, nous avons jusqu'ici manqué de méthode, et après de grandes manifestations sportives qui mettent en relief les qualités de nos athlètes, on laisse trop souvent cette belle ardeur s'éteindre, et disparaître ces aptitudes signalées.

Ceux qui aiment la verte pelouse, cette piste modeste où tous nos futurs footballeurs devraient indispensablement venir se former dans des courses préparatoires, déplorent bien de temps à autre, dans des causeries amicales, le manque de

réunions interclubs, mais là s'arrête leur initiative et on laisse aller les choses leur petit train-train et au petit bonheur. Peut-être direz-vous que ce n'est pas le moment de récriminer sur le passé, puisque cette année, d'après le calendrier déjà publié la saison s'annonce fort bien fournie en épreuves interclubs. Il y a là un progrès, il est vrai, mais ce n'est encore pas assez et, à notre avis, le Comité du Sud-Est, ou plutôt sa commission compétente devraient faire organiser dans le courant de la saison certaines épreuves scratchs qui, en soutenant l'entraînement de nos coureurs, maintiendraient la vitalité de nos clubs pendant l'été. Et puis, — pourquoi ne pas le dire? — il me semble que les sociétés devraient bien suivre l'exemple de notre jeune doyenne *l'Union Sportive du Lycée Ampère*. Cette première association scolaire du Sud-Est a toujours tenu son rang et a voulu prêcher d'exemple; après nous avoir dotés du challenge Ampère qui, cette année, se disputera pour la troisième fois, elle vient encore de signaler son désir de toujours mieux faire en créant le *Challenge des Elèves*. Il est bien certain que ces deux challenges seront des plus enviés et qu'ils n'en obtiendront que plus de succès. Pourquoi nos grands clubs lyonnais ne suivraient-ils pas cet exemple et ne créeraient-ils pas à leur tour des challenges interclubs? On trouvera bien quelques sportsmen qui se décideront à doter ces nouvelles épreuves de courses à pied. Espérons que mon appel sera entendu et que des objets d'art viendront prochainement récompenser les épreuves que les sociétés et commissions ont le devoir d'organiser. Mais je m'aperçois qu'au lieu de vous parler de la prochaine saison sportive je me suis plutôt appâté sur le sort de nos réunions passées, mais bah! rien n'est perdu et, si vous le voulez bien, cher ami lecteur, ce sera le sujet de notre prochain article.

LANCELOT

U. S. F. S. A.

Bureau de l'Union (11 avril). — La fusion de l'*Athlétic-Club de Lyon* et de l'*Athlétic-Club des Jeux Olympiques de Lyon* est approuvée sous le nom de *Athlète-Club et Jeux Olympiques*.

Comité du Sud-Est

Réunion du Bureau du 17 avril 1900. — Présents : MM. Burnichon, Brochu et Deck. Absents excusés : MM. L'Héritier et Cortey.

Lettres : de M. Burnichon, acceptant de reprendre les fonctions de président du Comité du Sud-Est; du *Stade Lyonnais*, communiquant la liste de ses membres, la composition de son Comité et de ses Commissions et demandant la radiation avec extension à toutes les Sociétés de l'Union, de MM. Faure frères, Quézel, Thévenin, Geoffray et Garbit (Le secrétaire est chargé de convoquer ces Messieurs pour l'assemblée mensuelle du 1^{er} mai); — de M. Lambelot (transmise au trésorier avec prière d'y répondre); — de M. Belin (le secrétaire a répondu); — de M. Fos (le secrétaire a répondu); — de l'U. S. L. A. (Renvoyée à la Commission de courses à pied).

— L'*Athlète-Club et Jeux Olympiques* est prié de fournir au plus tôt, au Comité la liste de ses membres.

Championnats de football. — En l'absence de toute réunion de la Commission de football, le bureau décide de demander à l'Union une décision définitive relativement aux championnats d'équipes troisièmes et, vu les difficultés survenues à propos de ce championnat, déclare s'en rapporter au cas où l'Union croirait ne pas devoir laisser subsister cette année ce championnat non terminé.

Les Sociétés sont invitées à faire parvenir leur cotisation (de 10 fr.) au Comité du Sud-Est ou tout au moins la moitié exigible avant fin mai.

Mandats au nom de M. L'Hôpital, trésorier.

— L'*Assemblée générale mensuelle* aura lieu, le **Mardi 1^{er} mai**, à 8 heures 1/2 du soir.

Tous les délégués sont priés d'y assister.

Commission de Courses à pied. — La Commission de courses à pied est convoquée pour lundi soir, 23 avril à 9 heures. Ordre du jour très important.

Commission de Vélocipédie. — Les sociétés sont invitées à désigner leurs délégués pour la réunion du 1^{er} mai et à soumettre leurs propositions.

Le nouveau brevet de cycliste militaire de l'U. V. F. — C'est le 6 mai, sur la route officielle de Lyon à Morestel et retour, que va se faire la première épreuve de 100 k. pour l'obtention du nouveau brevet de cycliste militaire. Cette année, par décision du Comité directeur de l'U. V. F., le temps maximum pour l'obtention de ce brevet a été fixé à 5 h., au lieu de 6 h., comme il était précédemment. Nous ne saurions trop engager les jeunes gens désirant accomplir leur service militaire comme vélocipédistes, à courir ces épreuves à seule fin d'obtenir ce brevet national, si recherché de nos cyclistes. Cette épreuve militaire est ouverte à *tous les cyclistes*, et dès maintenant la liste d'inscription est ouverte chez le chef consul de l'U. V. F., 5, rue de l'Hôtel-de-Ville (Droit : 1 franc).

Football-Club-Régates Lyonnaises

Comité du 18 avril. — Présents : MM. Burnichon, Place, Darnat, Audibert, Pinet, Pouzet, Vaschalde, Vuillermet. Excusé : M. Rochefort. Non excusés : MM. Dormoy, Monnoyeur, Alabrune.

Demandes d'admission. — Sont admis membres du club : *Membres honoraires* : MM. Niepce, Dubreuil, Sestier. *Membres actifs* : John Parker et Chamard.

Les parrains sont priés de présenter à la prochaine séance MM. Bloch, Stevenel, Charles, de Vrégille, d'Orval, Brevet, Chatel, dont les demandes sont parvenues au Comité. Il ne sera statué qu'en suite de cette présentation.

Escrime. — Le cours aura lieu extraordinairement le lundi, 23 avril, au lieu du mercredi, 25.

Courses à pied. — Dimanche prochain, 22 avril, à 2 heures, réunion d'entraînement au Grand-Camp. La piste sera indiquée par M. Place.

Le Comité accueille favorablement la demande adressée au sujet des Grands Prix de l'U. S. Dijonnaise (Réunion du 6 mai). Il prendra une décision définitive après avoir reçu communication du programme et d'après les résultats obtenus aux prochaines séances d'entraînement.

Aviron. — Réunion de la Commission et des équipiers, dimanche, 22 avril, à 9 heures du matin, au garage. Le Comité rend responsable, des dégâts causés, dimanche dernier, à un aviron, les membres du Club qui ont monté la yole-gig.

Réunions de Commissions — *Lawn-tennis et Tir* le vendredi à 8 h. 30. — *Vélocipédie* le samedi, de 6 h. à 7 h. Course de 100 kilomètres du 6 mai et celle de Tarare. Licences. — *Football* le samedi, à 8 h. 30. Matériel, questions diverses — *Courses à pied* le lundi, à 8 h. 30.

Athlétic-Club et Jeux Olympiques de Lyon.

Conseil du 18 avril. — Présidence de M. David. — Présents : MM. David, Delboy, Munet, Chanas, Sarrazin, Bourquin, Meiffre, Assaut, Bertin et Chenet. Absents excusés : MM. Héritier, Wegerl, Debroux et Bailly. Non excusé : M. Gros.

En l'absence de M. Debroux, M. Bedin, est nommé secrétaire de séance.

Banquet. — Le Conseil décide que le banquet du 22 courant aura lieu à l'Hôtel du Chalet à Champagne; les membres qui voudront y prendre part se feront inscrire avant vendredi; il leur sera remis une carte spéciale. Rendez-vous pour l'apéritif à 10 heures à Champagne.

Conservateur du matériel. — Le Conseil nomme un conservateur du matériel; M. Bertin est élu, il fera partie du Comité. Toutefois cette élection devra être ratifiée par l'Assemblée générale du 19 avril.

Commissions. — Les diverses commissions devront se réunir régulièrement, les absents non excusés à ces réunions seront passibles d'une amende. Le Directeur du Club a la faculté d'assister aux réunions de toutes les commissions.

U. S. F. S. A. — M. Chenet offre de représenter le club aux réunions de l'U. S. F. S. A. à Paris; un mandat spécial lui sera donné à cet effet. Les délégués du club prennent les instructions du Conseil, pour les prochaines réunions du Comité du Sud-Est.

Assemblée générale. — Le Conseil fixe l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 19 avril: Paiement des cotisations, banquet du 22 avril; ratification de l'élection du conservateur du matériel; fixation d'un jour pour les assemblées générales; questions diverses.

Eclairage. — Le Conseil décide d'apporter différentes modifications à l'éclairage de la salle d'entraînement. M. Gros sera chargé de s'occuper de ces modifications.

Racing-Club de Lyon.

Comité du 18 avril. — Présents: MM. Berthel, Guillot, Gauché, Brochu, Balmas, Bérard, Gourdenne, Klain.

Demandes d'admission. — **Membres actifs:** MM. Hildebrand, 7, rue Molière, présenté par MM. Guillot et Drevet; Muller Pierre, à Grenoble présenté par M. Klain et Brochu; **Membre honoraire:** Pommot, à Marseille, présenté par MM. Guillot frères.

Lettre du Stade Grenoblois:

Les Sociétaires sont prévenus que le cours de boxe aura lieu les mercredi et vendredi, de 9 heures à 10 heures. M. Balmas recevra les inscriptions, fixées à 0,50 par mois.

Cyclisme. — La *Course au clocher* est irrévocablement fixée au 29 courant. Les engagements gratuits seront reçus au siège du R. C. L., café du Cours, 48, cours Morand, jusqu'au vendredi 27 à minuit. Le départ sera donné à 9 heures du matin. Réunion des coureurs à 8 heures au siège où aura lieu la remise des brassards. Le Comité prend en considération un vœu de M. Moissonnier tendant à créer un challenge de courses à pied sous le nom *Challenge Racing-Club de Lyon*.

Un crédit est alloué au trésorier pour l'achat de matériel de courses à pied.

Etoile Rouge Dijonnaise. — **Comité du 11 avril.** — Lecture est donnée par le secrétaire: 1° D'une lettre de M. Leblanc (le secrétaire répondra); 2° d'une lettre de l'*Union Sportive du Lycée Ampère*, à propos de sa réunion sportive du 24 mai 1900 (sera communiquée à la prochaine assemblée mensuelle); 3° d'une lettre de l'*Union Sportive Dijonnaise* demandant un match de football pour dimanche prochain, jour de Pâques (Impossible, la majorité des équipiers s'absentant de Dijon, ce jour là).

— L'Assemblée générale mensuelle est fixée au mercredi 18 avril; des convocations seront envoyées; l'ordre du jour est ainsi fixé: 1° paiement des cotisations en retard; 2° saison de courses à pied et de vélocipédie; 3° voyage à Chalon du 22 avril, pour le match avec le R. C. C.

Comité des Alpes

Réunion du 13 avril 1900. — La séance est ouverte à 9 h., sous la présidence de M. Lamorte-Félines, président.

Challenge des Alpes. — Le Comité maintient sa précédente décision de faire disputer le challenge interscolaire des Alpes en même temps que les championnats de courses à pied, c'est-à-dire le 10 juin à 8 heures du matin.

Après discussion, le Comité arrête le règlement suivant pour ledit challenge:

Art. 1^{er}. — Le challenge des Alpes sera dorénavant disputé chaque année, entre les associations scolaires du Comité des Alpes, le même jour que les championnats de courses à pied et dans les mêmes épreuves.

Art. 2. — Le nombre des concurrents pour chaque épreuve est indéterminé.

Art. 3. — Pour ne pas favoriser les associations scolaires qui se trouvent sur place en leur permettant d'engager un grand nombre de coureurs qui par leur présence seule dans une épreuve compteraient des points pour leur association, un *maximum de temps* et un *minimum de longueur ou de hauteur* seront fixés pour chaque épreuve et tout coureur ayant dépassé le maximum ou n'ayant pas atteint le minimum ne sera pas classé.

Art. 4. — Les maximum de temps et les minimum de hauteur et de longueur sont ainsi fixés:

100 mètres, 11" 1/2; 110 mètres haies 23"; 400 mètres plat 60"; 400 mètres haies, 1 m. 20"; 800 mètres plat, 2 m. 30"; 1500 mètres, 5 m. 5"; saut en hauteur, 1 m. 30; saut en longueur, 4 m. 75; saut à la perche, 2 m. 20. Lancement du poids, 7 m. 50; lancement du disque, 23 mètres; 90 mètres juniors, 12"; 1000 mètres juniors, 3 m. 15".

Art. 5. — Les coureurs ayant satisfait à l'article 4, marqueront, pour leur association: le premier scolaire, autant de points qu'il y a de scolaires de classés; le 2^e un point de moins et, ainsi de suite, le dernier scolaire classé marquant un point.

Art. 6. — Dans les courses se disputant par série, le décompte des points attribués par l'art. 6 aux scolaires classés sera appliqué, dans les séries comme dans la finale et les demi-finales, comme si tous les coureurs classés étaient scolaires, c'est-à-dire sans éliminer dans le décompte les membres des clubs.

Art. 7. — L'équipe scolaire de lutte à la corde gagnante marquera 5 points pour son association.

Art. 8. — L'association scolaire qui aura obtenu le plus grand nombre de points aura la garde du challenge des Alpes pendant un an.

Championnat de tennis. — Le droit d'engagement est fixé à un franc par joueur.

Championnat de courses à pied. — Les droits d'engagement sont fixés à un franc par course et par coureur, pour les sociétés et associations grenobloises. Toutes les autres sociétés et associations jouiront d'une diminution de 50%, sauf pour la lutte à la corde, où le montant de l'engagement reste fixé à 3 fr. par équipe pour tout le monde.

Championnats de bicyclettes. — Les championnats de un kilomètre sur piste sans entraîneurs et 50 kilom. sur piste avec entraîneurs sont fixés au 17 juin à Grenoble, à 7 heures du matin. Clôture des engagements le mardi 5 juin à minuit. Droit d'engagement: un franc par épreuve et par coureur.

Championnat d'escrime. — Par suite, le championnat d'escrime, précédemment fixé au 24 juin à 2 heures, est fixé au 17 juin à la même heure. Droit d'engagement: un franc par tireur.

La séance est levée à 11 heures.

Le président:

H. de LAMORTE-FÉLINES.

Le secrétaire:

J. DEBON.

GRENOBLE. — **Stade Grenoblois.** — Mercredi prochain, 24 avril, réunion générale mensuelle au siège du Stade.

Ordre du jour: match avec le Servette F. C. Organisation définitive; question très urgente.

Football

Équipe 3^e de l'U. S. L. A. contre Stade Lyonnais. — Dimanche, 8 avril, l'équipe troisième du Lycée Ampère, qu'on a vu plusieurs fois déjà cette année remporter de brillants succès, fut encore conduite à la victoire, par son jeune capitaine, Lacharme, contre l'équipe première du Stade Lyonnais. Le match avait lieu sur le terrain du lycée. Deux essais ont été marqués pour l'U. S. L. A. (1 Lacharme, 1 Boissin); un seul pour le S. L. Nous ne pouvons qu'encourager ces jeunes joueurs à con-

tinuer un aussi bon entraînement, c'est ainsi qu'ils prépareront au lycée de bons équipiers pour l'avenir. Voici la composition de cette équipe : *arrière* : Fort ; *trois-quarts* : Charlet, Lacharme (cap.), Gillon V., Ducret ; *demis* : Boissin, Martin ; *avants* : Gazet, Brissaud H., Crépét, Faure, Delmolte, Minaire, Gillon E. Revouy. C. B.

Chalon-sur-Saône. — Demain à 2 h. 1/2, à Chalon-sur-Saône, sur le terrain du R. C. C. à Chalon, un match qui clôturera la saison en cette ville sera disputé entre l'équipe 1^{re} du *Racing Club Chalonnais* et l'équipe de l'*Etoile Rouge Dijonnaise*. Cette dernière quittera Dijon dimanche matin à 11 h. 32 du matin.

Cette rencontre, si elle est gratifiée du beau temps, attirera un nombreux public au terrain.

GRENOBLE. — *Matches prochains.* — On nous annonce encore quelques matchs de rugby avant la fin de la saison ; naturellement, c'est le *Stade Grenoblois*, comme toujours, seul qui en fait les frais.

— Demain, match entre l'équipe seconde du *Stade Grenoblois* et une équipe mixte de l'*Union sportive Chambérienne*.

— Dimanche prochain, 29 avril, match international et de bienfaisance, entre les équipes premières du *Servette F. C.* de Genève et du *Stade Grenoblois*. Le montant intégral de la recette sera versé au profit de l'hospice des vieillards de la Tronche. Encore et toujours, un bon point aux dirigeants du *Stade Grenoblois*. L. BERNARD

Courses à pied.

Ouverture de la saison 1900

Voilà enfin ouverte cette saison de courses à pied de 1900 qui marquera certainement dans les annales du Sport. Cette année, étant donné les magnifiques réunions qui seront offertes à Paris, à l'occasion des grandes épreuves internationales de l'Exposition, il est peu probable que nous puissions avoir l'avantage d'applaudir dans notre région du Sud-Est, les athlètes de nos grands clubs parisiens. Tout l'intérêt se portera sur Paris et sur les épreuves importantes déjà annoncées, puis, par contre, la saison de 1900 dans notre région sera des plus actives. Le calendrier des grandes réunions interclubs organisées cette saison par nos différentes sociétés, est des mieux compris et sera à même de contenter les athlètes les plus exigeants. D'un autre côté les championnats régionaux annuels du Sud-Est qui seront disputés à Lyon les 3 et 4 juin promettent d'attirer à Lyon les meilleurs coureurs de la région, désireux de se classer et de prendre part aux grandes épreuves parisiennes. Le Comité du Sud-Est, toujours à l'affût de créations nouvelles, a enfin compris qu'il fallait, d'autre part, encourager les réunions de courses à pied en créant pour le 21 octobre sa *grande réunion d'automne*, aux cours de laquelle se disputera le challenge d'automne sur 5.000 mètres. Ce challenge nous fera assister à une lutte des plus intéressantes entre nos meilleurs hommes de fond qui, après la saison de cross-country se trouvaient trop abandonnés à eux-mêmes et manquaient d'émulation.

On peut donc se rendre compte, dès à présent, que cette saison 1900 nous réserve des surprises agréables, des réunions captivantes et dès maintenant nous engageons les dirigeants de nos clubs à nous tenir au courant des résultats de leurs réunions d'entraînement, afin d'être fixés sur la valeur de chacun.

Comme les années précédentes, les heureux gagnants des championnats du Sud-Est seront envoyés à Paris aux championnats de France aux frais de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques.

Voilà plus qu'il n'en faut pour stimuler nos jeunes coureurs et nos fervents athlètes. Espérons que la province et, plus particulièrement les régions des Alpes et du Sud-Est, fourniront des champions dignes de la réputation de nos centres sportifs, et que Paris applaudira les efforts persévérants de Lyon, Grenoble, Dijon, etc.

Les premières réunions d'entraînement.

Au Racing-Club de Lyon. — Dimanche dernier, le R.C. L. donnait sur son terrain du Grand-Camp sa première réunion d'entraînement de courses à pied et d'athlétisme. Bien que ce fût le jour de Pâques et que le soleil radieux semblât inviter à une partie de plaisir aux bords ombragés de l'eau, plutôt qu'à un entraînement sur une plaine aride, nombreux étaient les coureurs qui avaient répondu à l'appel de la Commission de courses à pied de cette société.

Après différents essais de 100 mètres, de sauts en hauteur et à la perche, la réunion commence et donne les résultats suivants :

100 mètres scratch. — 1^{re} série. — 1^{er} Stugock (Georges) ; 2^e Caron.

2^e série. — 1^{er} Gauché ; 2^e Guillot (Jules).

Finale. — 1^{er} Gauché ; 2^e Stugocki.

Cette finale est très disputée entre les deux premiers.

Sauts en hauteur. — 1^{er} Stugocki (Paul) 1 m. 50 ; 2^e Caron. 1 m. 48.

Sauts à la perche. — 1^{er} Stugocki Maurice et Paul, 2 m. 50. Ces deux coureurs ne peuvent arriver à sauter plus haut, par suite de l'état de fatigue dans lequel ils se trouvent.

Ils feront certainement encore mieux.

Lancement du disque. — 1^{er} Guillot Kleber, 28 m. 75 ; 2^e Guillot Jules, 25 m. 35. Cet exploit de Kléber est très applaudi, car nul doute qu'avec plus d'entraînement il n'arrive à lancer plus loin.

1000 mètres scratch. — 1^{er} Lapérouse ; 2^e Brochu. Brochu mène le train tout le long de la course et ne se fait passer qu'à 30 mètres avant l'arrivée où il n'est devancé que de 2 mètres.

400 mètres scratch. — 1^{er} Gauché ; 2^e Saulnier. Gauché mène vivement le train et gagne comme il veut.

Comme on peut le voir par ce compte rendu, la journée a été très bonne, surtout pour une première d'entraînement. On a pu voir se révéler des coureurs qui, bien que n'étant pas classés dans les premiers, ont donné d'excellents résultats, en particulier un Suisse, nouveau racingman. M. Hildebran qui s'est montré comme coureur de 100 mètres et comme sauteur.

La prochaine réunion aura lieu dimanche 22 avril, à 2 h. 1/2. Espérons que le nombre des coureurs sera encore plus grand.

Au Stade Lyonnais. — Le Stade Lyonnais a donné, dimanche dernier, à la Demi-Lune, sa première réunion primée réservée à ses membres. Un temps superbe favorisant cette deuxième réunion de la saison, un nombreux public assistait aux diverses épreuves qui ont été très intéressantes. A signaler dans le 100 m. l'absence de Léonard et dans le 1.500 m., de Roy et de Baurier. Voici les résultats :

100 m. scratch. — (1^{re} série). — 1. Janin ; 2. Collombet ; 3. Ducelier ; 4. Deck. — Série très disputée. Janin, au début, s'assure 2 m. d'avance, mais, rattrapé par ses concurrents, ne gagne que difficilement par une poitrine. Les autres à même distance.

(2^e série). — 1. Mage, 2. Coutin, 3. Héritier. Dès le départ, Mage se détache et gagne comme il veut.

Finale. — 1. Mage, 2. Janin, 3. Coutin, 4. Collombet. Malgré une belle défense de Janin, Mage prend l'avantage et dans un joli style gagne d'un mètre. Cette finale a été très applaudie.

1.500 m., scratch. — 1. Drevon, 2. Mage. L'absence de quelques coureurs de la distance rend cette course monotone. Drevon bat Mage assez facilement.

10 kilom. Bicyclettes. — 1. Bollud, 2. Drevon, 3. Duret. Belle course de Bollud qui garde l'avantage de bout en bout et dans une jolie arrivée distance Drevon facilement. Le troisième assez loin.

2.500 pédestre. — 1. Ducelier, 2. Cagnon, 2. Janin. La troisième épreuve qui devait être courue sur 5.000 mètres est réduite à 2.500, ce qui n'a pas permis à certains coureurs de donner tout ce que l'on attendait d'eux.

Ducelier, au départ, s'assure environ 25 mètres qu'il conserve

et finit premier, malgré Cagnon et Janin qui, ne pouvant complètement rattraper, se disputent la deuxième place. Au 2^e virage, Drevo et Collombet abandonnent.

En résumé, un nouveau succès pour les commissions de vélocipédie et de courses à pied de cette Société qui avait organisé cette réunion et doté de jolis prix toutes les épreuves. Le *Stade Lyonnais* nous en réserve, paraît-il, encore de nombreuses. Nous donnerons prochainement la date et le programme de la prochaine.

L. D.

A l'Union Sportive Dijonnaise. — L'ouverture des réunions d'entraînement aura lieu dimanche, 22 avril, sur le terrain du Club, à Larrey.

Cependant par suite du refus de l'équipe de l'E. R. D. qui devait jouer contre l'équipe seconde de l'U. S. D. dimanche, jour de Pâques après-midi, un certain nombre de membres du Clubs présents sur le terrain ont organisé quelques épreuves d'entraînement qui ont donné comme résultats :

1^o Course 100 m. (scratch) : 1^{er} H. Doyen, 2^e Alizant, 3^e Pieral, 4^e Pasturel.

2^o Lancement du poids : 1^{er} Picard, 9 m. 60; 2^e Becker, 9 m. 35; 3^e Aubin, 8. 10.

A signaler le joli lancement obtenu par les deux premiers. Becker qui est le gagnant du championnat de Paris doit faire beaucoup mieux.

Au Racing-Club de Lyon. — Courses à pied. — Voici le programme de la deuxième réunion d'entraînement que le *Racing-Club de Lyon* fera disputer demain dimanche, à 2 heures 1/2, sur son terrain du Grand-Camp.

100 mètres plat (handicap); saut en longueur; 300 mètres plat scratch; lancement du poids; 800 mètres plat handicap; concours de saut à la perche; lancement du disque; 110 mètres haies scratch; saut en hauteur; lutte à la corde.

RÉUNIONS DE DEMAIN

Union Sportive Dijonnaise. — Demain, à 2 h. 1/2, sur le terrain du Club, à Larrey, l'U. S. D. inaugure la série de courses à pied par sa première réunion d'entraînement réservée à ses membres. Du programme : 1^o Course plate, 100 m. (scratch); 2^o Course plate, 333 m. (scratch); 3^o Course plate, 1:00 m. (scratch); 4^o Concours de saut en longueur (scratch); 5^o Concours de saut en hauteur.

ENGAGEMENTS A FAIRE

Réunion Interclubs de printemps (6 mai)

Organisée par l'U. S. D. à Dijon.

La première réunion interclubs de la saison est fixée au 6 mai. Elle sera organisée par l'U. S. D., sur son terrain du Grand Pré à Larrey, à 2 h. 1/2 de l'après-midi. Voici le programme de cette réunion :

1^o Course, 100 m. (hand.) interclubs et interscolaires; 2^o Concours de saut en longueur (scratch), interclubs et interscolaires; 3^o Course 300 m. (hand.) interclubs et interscolaires; 4^o Concours de lancement du poids (scratch) interclubs et interscolaires; 5^o Course 1500 m. (hand.) interclubs et interscolaires.

Adresser les engagements, 0 fr. 50 par épreuve à M. Chuchet, trésorier, café Bossuet, Dijon, jusqu'au 3 mai au soir. A seule fin de faciliter l'établissement des handicaps, il est rappelé aux secrétaires des clubs de donner certains détails sur les dernières courses fournies par les coureurs engagés. Les coureurs devront porter la culotte noire et le maillot de leur club.

SPECTACLES ET CONCERTS

Casino des Arts. — Les fêtes de gala sont recommencées. A côté des cyclistes Yago et Miss Mary, de Berlin, des Bonne, des Haytons, quatre nouveautés ont pris place au programme. Jeudi, 26 avril, grand bal mondain de la Coupe.

Scala-Bouffes. — Aux Libres et Change succéderont hier de jolies dansées, les sœurs Minty. Ce soir, Rofix, l'athlète acrobate le plus

merveilleux de l'époque portant sur son menton, un piano et sa pianiste. Demain, grande matinée.

Eldorado. — Durant la semaine du concours hippique, le rendez-vous des nombreux étrangers, que cette event amène à Lyon, sera l'Eldorado où *Ohé! Vénus!* continue une carrière brillante grâce à l'interprétation hors ligne de la plupart des rôles, particulièrement Mme Delmai et M. Amelet.

Il serait injuste de ne pas parler également de Mmes Bailly et Werther, très applaudies ainsi que de Boissier de plus en plus olympien en Mars et de Denance, un Mercure des plus galants.

Ces artistes sont entourés d'un essaim de jeunes et jolies femmes. Mmes Dorey, Liane Rose, Darlignes, Finance, Mehour, etc.



MÉCANICIENS RECOMMANDÉS

AIX-LES-BAINS Cycles et Automobiles **DOMENGE FILS**, Mécanicien du T. C. F. Location, Garage, etc., etc.

ANNECY **PIGNIER-LOCHON**, Mécanicien de l'A. C. F. et du T. C. F. Garage et Ateliers de réparations pour Cycles et Automobiles, 12, rue Vaugelas.

GRENOBLE **DUCKROISET & Fils**, 15, rue Voltaire, 15, Automobiles et Carrosserie.

LAPALISSE (Allier), **G. RANGUT**, Constructeur. Vente, Réparations d'Autos, Essences, Garage.

LYON **GARAGE DES TERREUX**, 7, rue Constantine **RIVAT & BOUCHARD**, Réparations, Essences, Accessoires.

MARSEILLE **Cie d'Automobiles et Motocycles**, cours Lieutaud, 176. Vente et Achats. Garage.

MOULINS **CHAPIER jeune**, Mécanicien - Voituriste, rue Gambetta, 12 et 16. (Téléphone).

NEUVILLE (Rhône), **PARENT & LACROIX**, de Villefranche. Cycles, Motocycles, Essence, Réparations et Accessoires.

NICE Autos et Cycles, **ÉRÉSÉO Frères & Co**, 9, r. Croix-de-Marbre. Agents des Autos Peugeot.

PÉAGE-DE-ROUSSILLON (Isère). — **RICHARD** Automobiles.

ROANNE (Loire), **DUPONT FRÈRES**, Promenades, 7 Cycles Dupont, Motocycles, Réparations.

SAINT-CHAMOND (Loire). — **DEMULTEPLIFICATEUR L. BRUN**.

ST-ÉTIENNE (Loire), **L. DESCREUX**, 9, rue de la Préfecture. Cycles, Motocycles, Huiles, Essences, Réparations, etc.

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE **PARENT et LACROIX** Constructeurs Cycles, Motocycles, Essence, Réparations et Accessoires.

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Imp. P. LEGENDRE & Co, Lyon. — Adm. Maison A. Walmer.